

# L'ÉDUCATION AFFECTIVE, RELATIONNELLE ET SEXUELLE

dans les établissements catholiques d'enseignement

*Texte promulgué par la  
Commission Permanente  
le 16 avril 2010*

HORS SÉRIE SEPTEMBRE 2015  
4 €







## UN TEXTE D'ORIENTATION FONDÉ SUR UNE VISION ANTHROPOLOGIQUE

### I. CONVICTIONS ÉDUCATIVES ET ENSEIGNEMENT DE L'ÉGLISE

P.11

1. La condition sexuée comme richesse humaine et don de Dieu
2. Le mystère de l'incarnation et la dignité du corps
3. La sexualité intégrée dans la conception de la personne
4. La sexualité, la liberté et l'engagement

### II. CONTEXTE SOCIÉTAL

P.16

#### 1. Le déplacement des repères

- ▲ Le rapport au temps
- ▲ La généralisation de la mixité à l'école
- ▲ L'évolution de la structure familiale
- ▲ Le déplacement des repères intergénérationnels
- ▲ Des questions autour de l'identité sexuelle
- ▲ Un rapport complexe au corps
- ▲ L'intimité battue en brèche par « l'extimité »

#### 2. La revendication de la liberté personnelle et la pression du groupe et de la société en tension

#### 3. L'injonction à la sécurité et la libération des mœurs en tension



### III . DIMENSIONS ÉDUCATIVES

P.25

#### 1. Toute personne ne se construit qu'en relation

- ▲ a) L'éducation au bien demande une éducation au discernement
- ▲ b) L'éducation au bien requiert l'interdit

#### 2. La connaissance de soi, étape indispensable vers la maturité

- ▲ a) De la connaissance de soi à l'estime de soi
- ▲ b) L'éducation du corps et du coeur

#### 3. Toute personne est appelée à répondre d'elle-même et de l'autre

- ▲ a) La responsabilité et la liberté
- ▲ b) La nécessaire prévention
- ▲ c) La vie de couple à instituer
- ▲ d) L'appel à donner la vie

#### 4. Le choix d'une pédagogie signifiante

- ▲ a) La place de l'écoute
- ▲ b) Le choix d'une pédagogie inductive



### IV PRINCIPES D'ORGANISATION

P.33

#### 1. L'éducation affective, relationnelle et sexuelle, un des enjeux du projet d'établissement

- ▲ a) La relation aux familles
- ▲ b) La vie scolaire
- ▲ c) La sollicitation de toutes les disciplines
- ▲ d) La mixité à penser
- ▲ e) La nécessité de lieux d'écoute et d'accompagnement
- ▲ f) Les situations d'urgence
- ▲ g) Le lien au projet d'animation pastorale

#### 2. La nécessaire mobilisation de tous les acteurs

- ▲ a) L'importance de la formation
- ▲ b) Les instances diocésaines et nationales de l'Enseignement catholique

#### 3. L'éducation affective, relationnelle et sexuelle et la sollicitation de partenaires extérieurs

### ANNEXES

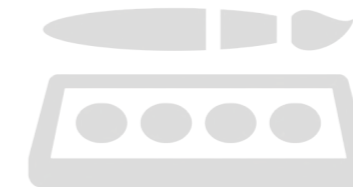




Photo: Philippe Devanne - Fotolia

**L**e projet éducatif d'un établissement catholique d'enseignement vise à la formation intégrale de la personne, qui prend en compte une meilleure connaissance de soi, une meilleure relation à l'autre, la création de lien social, l'ouverture au monde et la dimension spirituelle. Si toute personne humaine est désireuse d'entrer en relation, cela peut rester difficile et demande une éducation formelle dont le parcours doit être construit et fondé.



**L'éducation affective et sexuelle s'intègre naturellement** dans ce processus global d'éducation mais requiert une attention particulière. C'est l'objet du présent document. Pour bien souligner néanmoins qu'au-delà de l'éducation affective et sexuelle, il s'agit d'ouvrir à l'éducation relationnelle d'une personne sexuée, nous faisons le choix d'intituler ce texte d'orientation: « *L'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements catholiques d'enseignement.* »

Crédit image: Noun Project

## UN TEXTE D'ORIENTATION FONDÉ SUR UNE VISION ANTHROPOLOGIQUE

**A**border l'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans un établissement catholique d'enseignement relève de notre mission.

**Le projet spécifique de l'Enseignement catholique** attaché à la formation intégrale de la personne humaine, réfère l'éducation affective, relationnelle et sexuelle à la vision chrétienne de l'anthropologie et l'inscrit dans une éducation plus large à la relation, qui concerne tout le parcours scolaire. Il s'agit d'accompagner une personne en

« Le développement psychoaffectif connaît de fortes évolutions au cours de la scolarité »

croissance, dont le développement psychoaffectif connaît de fortes évolutions au cours de la scolarité. Cet accompagnement vise à inscrire ce développement dans

la construction d'un vivre-ensemble harmonieux et requiert un sens juste de la dignité humaine de l'enfant, de l'adolescent et du jeune, et une compréhension exacte de la responsabilité.

**Cette préoccupation s'inscrit aussi dans l'obligation** qui est faite par l'Éducation nationale aux établissements associés à l'État par contrat de dispenser une éducation à la sexualité et de travailler à la prévention<sup>(1)</sup>. Les textes demandent d'aller au-delà des connaissances biologiques pour développer des approches psychologique, sociale et éthique<sup>(2)</sup>.

**Notes:**

1. Code de l'éducation, article L. 312-16; circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003.

2. Circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003 « *L'éducation à la sexualité à l'école est inséparable des connaissances biologiques sur le développement et le fonctionnement du corps humain, mais elle intègre tout autant, sinon plus, une réflexion sur les dimensions psychologiques, affectives, sociales, culturelles et éthiques. Elle doit ainsi permettre d'approcher, dans leur complexité et leur diversité, les situations vécues par les hommes et les femmes dans les relations interpersonnelles, familiales, sociales.* »



**Au sens propre, l'affectivité est ce qui « affecte »**, ce qui touche, et ainsi, ce qui révèle aussi la vulnérabilité. La sexualité qui atteint chacun à l'intime est donc en lien étroit avec l'affectivité et ne peut être réduite à la genitalité. La dimension affective engage la totalité de la personne. Une personne appelée à se construire par la relation, à se connaître et à répondre d'elle-même et de l'autre. Cette préoccupation ne peut donc se limiter à des initiatives ponctuelles à l'âge de la puberté ou parce qu'un événement de la vie de l'école appelle une intervention. L'éducation affective, relationnelle et sexuelle s'inscrit dans le projet de l'établissement pour que la communauté éducative dans son ensemble la prenne en charge, sans s'empêcher de faire appel à des partenaires extérieurs pour des contributions spécifiques.

**Beaucoup d'établissements mettent déjà en place des activités pertinentes**, que le présent document appelle à mutualiser. En d'autres lieux, ces préoccupations peuvent générer des questions: les adultes peuvent ne pas être à l'aise en ce domaine; la sollicitation et/ou le choix d'intervenants extérieurs peuvent susciter des réserves, soit que des enseignants craignent l'ingérence, soit que des personnels ou des parents contestent la visée développée; des parents peuvent contester le principe même de l'éducation affective,

**“ Aider chacun à mieux se connaître, à discerner ce qu'il cherche pour son bonheur ”**

relationnelle et sexuelle, au motif qu'ils sont en ce domaine les seuls éducateurs; la référence à l'enseignement de l'Église quant à la morale sexuelle est souvent mal comprise; les choix d'un établissement peuvent générer ici et là des tensions, autour, par exemple, du choix du manuel de SVT ou de l'organisation d'un forum



santé. Le présent document propose des outils pour aborder ces diverses questions.

**La vie affective et sexuelle**, qui obéissait naguère à des normes communément admises, se construit et s'expérimente aujourd'hui dans un environnement où s'expriment de multiples « modèles », laissés le plus souvent à l'appréciation de tout un chacun. Or l'éducation affective, relationnelle et sexuelle ne peut consister en l'apprentissage de comportements prescrits par l'opinion ou les modes. Il s'agit bien plutôt d'aider chacun à mieux se connaître, à discerner ce qu'il cherche pour son bonheur et à faire des choix sensés respectueux de lui-même et d'autrui.

**Les jeunes et les adultes de ce temps** restent travaillés par le désir d'être reconnus, d'être aimés et d'aimer. L'attente d'un amour partagé, de la fidélité, d'une famille stable reste toujours vive, même si elle se confronte souvent à l'expérience de la difficulté, voire de l'échec.

**L'Église – et l'Enseignement catholique avec elle** – reconnaît la grandeur de cette attente humaine partagée et donne des repères pour un horizon universel. Il ne s'agit pas d'opposer un idéal

inaccessible à la réalité qu'il faudrait condamner. Cet horizon universel invite à définir le chemin du souhaitable au possible. L'action et la relation éducatives telles que nous cherchons à les vivre sont au service de la marche et de la progression de chaque personne sur le chemin de la découverte et de l'expression d'elle-même et des autres, y compris dans les dimensions affective et sexuelle. Il convient d'aider à se situer vis-à-vis de repères en ouvrant, pour chacun, des chemins réalistes et cohérents.

**L'éducation affective, relationnelle et sexuelle** requiert une attention particulière des éducateurs. Elle touche à l'intime de l'expérience de chacun. C'est pourquoi elle demande beaucoup de respect, de discernement dans le vocabulaire employé, d'attention aux difficultés rencontrées, de bienveillance pour aider sans jamais juger. Si des comportements posent gravement question, ce n'est pas la condamnation, mais la parole claire ayant la force de remettre debout qui convient.

**“ Elle touche à l'intime de l'expérience de chacun ”**

**Dans l'Évangile de la Femme adultère**<sup>(3)</sup>, Jésus ne condamne pas cette femme appelée à comparaître devant lui parce qu'elle a transgressé la Loi. Il lui donne d'abord son estime et sa sollicitude. Et c'est parce qu'il porte sur elle ce regard aimant, qu'il peut

l'appeler à de plus grandes exigences. Sa Parole ne se veut pas contrainte, mais bien plutôt libération: « *Je ne te condamne pas. Va, désormais ne pèche plus.* »

**Le présent texte d'orientation rappelle la vision anthropologique** de la personne humaine, homme et femme, déployée par l'enseignement de l'Église, et notamment la théologie du corps<sup>(4)</sup>, qui fonde les convictions de l'Église et de l'Enseignement catholique sur ces questions. Il décrit ensuite le contexte sociétal d'aujourd'hui. Puis il expose les dimensions éducatives à travailler en communauté éducative pour s'efforcer de construire, sur une parole vraie et cohérente, un parcours de formation. Il énonce enfin des principes d'organisation pour l'animation des établissements et la formation des personnels, au regard de l'éducation affective, relationnelle et sexuelle. Des fiches pratiques sont aussi proposées à titre d'outillage. C'est là le début d'un travail qui sera régulièrement entretenu par le département Éducation du Secrétariat général, pour que les responsables institutionnels puissent disposer de données régulièrement mises à jour.

Notes:

3. Évangile selon saint Jean 8, 1-10.

4. « *Théologie du corps* », selon Jean-Paul II. Voir la reprise de cet enseignement théologique par Yves Semen, *La sexualité selon Jean Paul II*, Presses de la Renaissance, 2004.







## I. CONVICTIONS ÉDUCATIVES ET ENSEIGNEMENT DE L'ÉGLISE

**L**es profonds bouleversements du regard de beaucoup de nos contemporains sur la sexualité génèrent des incompréhensions nombreuses sur l'enseignement de l'Église catholique dans le domaine de la morale sexuelle. Les sujets de discorde avec la culture ambiante sont nombreux : respect absolu de la vie humaine naissante, indissolubilité du lien conjugal, non-dissociation de la sexualité et de la fécondité, affirmation de la différence sexuelle... Ces questions sont à prendre en compte dans les formations mises en place dans le cadre des projets d'animation pastorale des établissements. Le présent document n'a pas pour objet d'aborder directement ces sujets, mais d'en traiter les implications en termes d'enjeux éducatifs.

Il est important, pour préciser les enjeux de l'éducation affective, relationnelle et sexuelle, de rappeler le regard positif porté par l'Église sur la sexualité humaine.

**L'attention de l'Église à la sexualité humaine** ne vise pas d'abord à édicter des prescriptions disciplinaires, encore moins à mépriser

**“ Rappeler le regard positif porté par l'Église sur la sexualité humaine ”**

ou dévaluer la sexualité. Par son attention à la condition sexuée de toute personne humaine, masculine et féminine, elle veut au contraire rappeler la beauté de la sexualité humaine, qui participe de la dignité du corps humain.

### 1. La condition sexuée comme richesse humaine et don de Dieu

**Les premières pages de l'Ancien Testament** affirment l'importance de la condition sexuée « Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il créa l'homme et la femme<sup>(5)</sup> », ainsi que l'appel à la conjugalité : « [...] l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair<sup>(6)</sup>. » Si de nombreuses références dans l'histoire de la pensée pourraient être données pour expliquer que la différence sexuelle porte en elle l'appel à la communion, le croyant biblique y reconnaît le don de Dieu<sup>(7)</sup>.

**Dans la Bible, la sexualité humaine est un lieu de bénédiction** : elle est promesse de bonheur dans la communion conjugale entre l'homme et la femme, et cette communion porte en elle une autre bénédiction, celle de pouvoir transmettre la vie. La tradition biblique n'a pas hésité à retenir dans sa tradition le magnifique poème d'amour qu'est *le Cantique des Cantiques* qui n'hésite pas à prendre l'image de la rencontre conjugale entre la femme et l'homme et la joie qu'elle procure, pour signifier l'alliance entre Dieu et l'humanité :

Notes:

5. Genèse 1, 27.

6. Genèse 2, 24.

7. « Cette société de l'homme et de la femme est l'expression première de la communion des personnes. Car l'homme, de par sa nature profonde, est un être social, et, sans relations avec autrui, il ne peut vivre ni éprouver ses qualités. » Vatican II, *Gaudium et Spes*, n° 12, § 4.





« Que tu es belle, ma bien-aimée, que tu es belle ! [...] Tu me fais perdre le sens par un seul de tes regards, par un anneau de ton collier ! [...] Que mon bien-aimé entre dans son jardin, et qu'il en goûte les fruits délicieux<sup>(8)</sup> ! »

La sexualité est bonne parce qu'elle contribue à l'unification de la personne par la rencontre de l'autre, dans sa différence. Chacun se reconnaît homme ou femme, dans la découverte émerveillée de l'altérité, voulue par Dieu et inscrite dans la nature humaine.

## 2. Le mystère de l'Incarnation et la dignité du corps

**Par son attention à la condition sexuée de toute personne humaine**, l'Église veut rappeler la dignité de la sexualité

“ La sexualité est bonne parce qu'elle contribue à l'unification de la personne ”

humaine, qui participe de la dignité du corps humain. Par l'Incarnation, le corps humain accède

à une dignité nouvelle, puisqu'il est, d'une certaine manière, le lieu où Dieu demeure. « *Le Verbe s'est fait chair, il a habité parmi nous*<sup>(9)</sup>. » Il est devenu « un homme en tout semblable à nous, hormis le péché<sup>(10)</sup> ». Le Christ est devenu semblable à nous en ayant un corps et l'a fait pleinement sien en assumant notre nature humaine sexuée, dans toutes ses dimensions corporelles et relationnelles.

## 3. La sexualité intégrée dans la conception de la personne

**Parce que la sexualité est une dimension fondamentale de la personne**, elle ne peut être dissociée de la dynamique de tout l'être et d'un projet de vie. On ne peut l'instrumentaliser pour la seule satisfaction d'un besoin ou la seule obtention d'un plaisir fugace. L'éducation affective, relationnelle et sexuelle doit viser à une « *intégration*<sup>(11)</sup> » de la sexualité dans la personne. Le langage du corps, du cœur et de l'esprit doit être en cohé-

Notes:

8. Cantique des Cantiques 4.
9. Évangile selon Saint Jean 1, 14.
10. Hébreux 4, 15.

rence. Les gestes disent la qualité de la relation vécue. Cette dynamique de l'intégration conduit chacun à unifier la représentation de son propre corps, les relations à l'autre, les affects, les sentiments et les pulsions. Une telle démarche se fonde aussi sur une véritable capacité d'intériorisation.

## Cette dynamique de l'intégration concerne aussi la capacité de chacun

à communiquer et à entrer en relation. La sexualité n'est réellement humanisée que si elle s'inscrit dans des échanges comportant de multiples dimensions et laissant place à la parole. La rencontre sexuelle ne peut être le premier acte de la rencontre entre deux personnes. Seule une histoire déjà engagée lui donne sens, conduisant à une union des cœurs, des corps, sans oublier la dimension spirituelle<sup>(12)</sup>. Il s'agit bien d'intégrer la relation sexuelle dans une relation de tendresse et d'amour, et de reconnaître dans les actes du corps l'expression la plus profonde de la personne.

## L'Église souhaite intégrer la sexualité

dans la construction de la personne qui ne trouve son identité qu'en relation. Lorsque la sexualité

“ Reconnaître dans les actes du corps l'expression la plus profonde de la personne ”

s'inscrit dans une telle visée, toutes ses dimensions sont légitimes : la dimension procréatrice, la dimension érotique où le plaisir a toute sa place s'inscrivent à l'intérieur de

la dimension la plus fondamentale qu'est la communion de l'homme et de la femme qui, par amour, se donnent totalement l'un à l'autre<sup>(13)</sup>. C'est ainsi que Benoît XVI dans l'encyclique *Dieu est amour* développe la nécessaire unité d'eros et d'agapè, l'amour en quête de plaisir qui cherche à saisir, et l'amour gratuit qui se donne : « *En réalité, eros et agapè [...] ne se laissent jamais séparer complètement l'un de l'autre. Plus ces deux formes*

Notes:

11. (Page précédente) Congrégation pour l'éducation catholique, Orientations éducatives sur l'amour humain.
12. « Dans sa dimension spirituelle, l'amour physique est en quelque sorte le sommet et l'accomplissement du dialogue entre époux. Comme tout dialogue, il obéit à la logique du dialogos, c'est-à-dire l'échange entre deux paroles. » Guy Bedouelle, Jean-Louis Bruguès, Philippe Becquart, *L'Église et la sexualité*, Cerf, 2006, p. 252.
13. (Voir page suivante)



*d'amour, même dans des dimensions différentes, trouvent leur juste unité dans l'unique réalité de l'amour, plus se réalise la véritable nature de l'amour en général<sup>(14)</sup>. »*

#### 4. La sexualité, la liberté et l'engagement

**C'est au nom de cet idéal de la sexualité humaine** que l'Église appelle à une maîtrise de ses comportements. L'exercice de la sexualité ne peut pas être au service de la seule satisfaction de la libido, au risque d'instrumentaliser et de s'appropriier l'autre. Il s'agit d'orienter le désir à l'amour authentique et au don de soi. La maîtrise de cette énergie vitale, des passions qui habitent chacun, contribue grandement à l'exercice de la responsabilité puisque la sexualité engage non seulement l'intimité de la personne, mais aussi autrui. C'est à un chemin de liberté qu'appelle l'Église, en demandant d'échapper aux déterminismes biologiques ou à des conditionnements imposés par une culture ambiante.

**Parce qu'elle touche au plus intime**, la sexualité engage. L'acte sexuel ne peut être vécu ni comme isolé, ni comme simplement ludique. C'est un acte chargé de sens qui doit être finalisé à un projet de vie. C'est pourquoi l'Église a toujours voulu que la sexualité soit inscrite dans un engagement institué, le mariage<sup>(15)</sup>.

**De ce mystère de l'être humain** qui se donne totalement, l'Église a fait le sacrement de l'amour du Christ pour son Église. Pour le croyant, la vie conjugale est image de la vie trinitaire<sup>(16)</sup>. La révélation rappelle ainsi toutes les dimensions de la sexualité et de l'affectivité qui dépassent la relation intime de l'homme et de la femme pour exprimer un engagement social et un sens de la vie.

**Ces convictions s'expriment dans un**

**contexte sociétal** dont elles peuvent paraître éloignées. Indiquer l'horizon demande aussi de bien connaître l'environnement d'aujourd'hui. L'un ne va pas sans l'autre. Il n'est pas de saine ambition éducative sans une lucidité, critique et bienveillante, sur le réel.

**Notes:**

13. (cf page précédente) *Gaudium et Spes*, n° 49, § 1: « L'amour conjugal »: « Éminemment humain puisqu'il va d'une personne vers une autre personne en vertu d'un sentiment volontaire, cet amour enveloppe le bien de la personne tout entière; il peut donc enrichir d'une dignité particulière les expressions du corps et de la vie psychique et les valoriser comme les éléments et les signes spécifiques de l'amitié conjugale. Cet amour, par un don spécial de sa grâce et de sa charité, le Seigneur a daigné le guérir, le parfaire et l'élever. Associant l'humain et le divin, un tel amour conduit les époux à un don libre et mutuel d'eux-mêmes qui se manifeste par des sentiments et des gestes de tendresse et il imprègne toute leur vie; bien plus, il s'achève lui-même et grandit par son généreux exercice. Il dépasse donc de loin l'inclination simplement érotique qui, cultivée pour elle-même, s'évanouit vite et d'une façon pitoyable. »

14. Benoît XVI, *Dieu est amour*, § 7. Voir citation plus complète: « Dans le débat philosophique et théologique, ces distinctions ont souvent été radicalisées jusqu'à les mettre en opposition entre elles: l'amour descendant, oblatif, précisément l'agapè, serait typiquement chrétien; à l'inverse, la culture non chrétienne, surtout la culture grecque, serait caractérisée par l'amour ascendant, possessif et sensuel, c'est-à-dire par l'eros. Si on voulait pousser à l'extrême cette antithèse, l'essence du christianisme serait alors coupée des relations vitales et fondamentales de l'existence humaine et constituerait un monde en soi, à considérer peut-être comme admirable mais fortement détaché de la complexité de l'existence humaine. En réalité eros et agapè [...] ne se laissent jamais séparer complètement l'un de l'autre. »

15. « La communauté profonde de vie et d'amour que forme le couple [...] est établie sur l'alliance des conjoints, c'est-à-dire sur leur consentement personnel irrévocable. Une institution, que la loi divine confirme, naît ainsi, au regard même de la société, de l'acte humain par lequel les époux se donnent et se reçoivent mutuellement. » *Gaudium et Spes*, n° 48, § 1.

16. « Dieu est amour. Il vit en lui-même un mystère de communion et d'amour. En créant l'humanité de l'homme et de la femme à son image [...] Dieu inscrit en elle la vocation, et donc la capacité et la responsabilité correspondantes, à l'amour et à la communion » (FC 11). *Catéchisme de l'Église catholique*, n° 2331..





## II . CONTEXTE SOCIÉTAL

### 1. Le déplacement des repères

**L**es modèles familiaux, le regard porté sur la sexualité, l'attention accordée aux interdits connaissent de fortes mutations. L'écart est grand entre les comportements de beaucoup de jeunes et d'adultes d'aujourd'hui et les cadres moraux traditionnels, et, plus encore, les exigences rappelées par l'Église.

“ L'usage raisonné de la liberté ”

**Les éducateurs doivent en prendre acte**. Ce sont les enfants et les jeunes d'aujourd'hui que nous avons à accueillir et à éduquer. Nos convic-

tions éducatives nous invitent à porter un regard d'espérance sur chacun: la recherche d'expériences qui peuvent être contestées n'empêche pas une quête semblable à celle des générations qui ont précédé.

**Quand les modèles communément admis** s'imposaient à tous, les éducateurs n'avaient qu'à les relayer. Aujourd'hui les choix sont divers, et les éducateurs doivent donc former à l'usage raisonné de la liberté et au discernement. C'est là l'enjeu essentiel d'une éducation affective, relationnelle et sexuelle. Nous vivons cette nécessité d'aujourd'hui non comme une contrainte, mais comme un appel pour les adultes à rendre compte des repères structurants pour un projet de vie.



**Dans une société multiculturelle, et dans des établissements ouverts à tous**, il est aussi indispensable de se montrer attentif à des approches du corps, du couple et de la famille, diverses selon les traditions culturelles. S'il n'est pas question de cautionner des comportements et des conceptions qui iraient à l'encontre de la dignité humaine, la découverte d'autres cultures peut utilement questionner nos représentations habituelles. L'éducation affective, relationnelle et sexuelle est ainsi marquée du dialogue entre les cultures.

#### a) Le rapport au temps

Le consensus social et les dispositions législatives inscrivait les relations sexuelles dans le mariage, la sexualité ne pouvait se vivre isolément d'un projet de vie, celui de fonder un couple et une famille. C'était là une étape qui marquait l'entrée dans la responsabilité d'une vie pleinement adulte. Ce fut notamment le cas au XIX<sup>e</sup> siècle et dans la première partie du XX<sup>e</sup> siècle.

La libéralisation des mœurs a conduit à ne plus toujours articuler ces deux réalités. Si des formes d'engagement de couple peuvent se vivre hors du mariage institué, la relation sexuelle peut aussi être vécue comme une expérience qui n'engage plus. Dans un rapport au temps qui peut privilégier l'instant, les sincérités successives et fugaces, des actes peuvent être posés sans s'inscrire dans la durée.

“ Des approches du corps, du couple et de la famille, diverses selon les traditions culturelles ”

Ainsi les rapports sexuels peuvent se vivre isolément, sans être articulés à un projet de vie qui a du sens. Pourtant le désir de fidélité demeure même si elle paraît difficilement accessible et la famille est une valeur consensuelle. Son soutien



devient aujourd'hui un enjeu éducatif.

#### b) La généralisation de la mixité à l'école

Lorsque l'école n'était pas mixte, l'apprentissage de la mixité se vivait ailleurs, en famille, d'abord, où les rôles masculins et féminins étaient répartis. La mixité scolaire qui s'est souvent installée pour des raisons économiques ou d'architecture des filières de formation, n'a pas toujours été sérieusement pensée. Ce qui devait conduire à une meilleure égalité entre les sexes a pu générer d'autres formes d'incompréhension, de stigmatisation, de violence, ou de sexisme, qui peuvent s'exprimer à travers des actes graves à sanctionner, mais aussi à travers un langage cru de mépris et d'irrespect. S'il est indispensable de réprimer des comportements inacceptables, l'école doit surtout s'interroger sur la façon de faire vivre la mixité comme un lieu de découverte et de respect de l'autre sexe<sup>(17)</sup>.

Notes:  
17. Dans le sens de la loi du 8 Juillet 2013 et de l'éducation civique et morale.



**c) L'évolution de la structure familiale**

La structure familiale a beaucoup évolué en quelques décennies. Cette évolution ne peut être sommairement jugée. Il est certain que la vie de couple repose aujourd'hui beaucoup plus sur l'amour que se portent les deux conjoints que sur la pression sociale ou des nécessités économiques. C'est assurément un gain, mais cela a pu, aussi, fragiliser le lien matrimonial. Beaucoup d'enfants sont élevés, au quotidien, par un seul parent ou dans des « familles recomposées ». Si certains couples et enfants y ont trouvé un nouvel équilibre de vie, ces situations peuvent susciter des tensions au quotidien ou des écartèlements plus fondamentaux. Le parent biologique n'est plus nécessairement le parent nourricier et éducateur. Le rapport à la filiation s'est donc largement complexifié, voire brouillé.

“ Accueillir avec délicatesse ces situations très diverses ”

Il appartient à l'éducateur d'accueillir avec délicatesse ces situations très diverses, tout en permettant de discerner les repères utiles pour cheminer pour

un mieux-être. Les éducateurs doivent aussi être formés à exercer vigilance et discernement dans les présomptions de maltraitance familiale.

**d) Le déplacement des repères inter générationnels**

Les repères intergénérationnels sont aussi bousculés. Jadis, les passages entre les diverses étapes de la vie étaient ritualisés, et chaque stade de la vie était marqué par des codes spécifiques, tels que le vêtement ou l'exercice de telle ou telle activité. L'adolescence se prolonge désormais, tandis que beaucoup d'adultes s'efforcent de rester indéfiniment jeunes. Un parent peut ainsi être flatté d'être confondu avec son fils ou sa fille. C'est ce que veut désigner le néologisme d' « adolescent ». Or pour grandir sur un chemin de vie fait de ruptures et de seuils, le jeune a besoin de se confronter à des comportements et des paroles pleinement adultes. Il y a une forte responsabilité pour tous ceux qui participent à l'éducation affective, relationnelle et sexuelle à marquer la différence des générations.



**e) Des questions autour de l'identité sexuelle**

L'anthropologie a toujours reconnu l'importance structurante de la différence sexuelle. Un courant récent, néanmoins, conteste ce modèle. La « gender theory<sup>(18)</sup> » privilégie le « genre », considéré comme une pure construction sociale, et diversifié selon les orientations sexuelles, aux dépens du « sexe ». Elle manifeste un déni de la différence corporelle et psychologique qui préexiste aux rôles culturels. Ce constructivisme s'applique ensuite à la culture et aux règles sociales pour les modifier: l'identité sexuelle imposée par la société devrait s'effacer devant l'orientation librement choisie, et les choix individuels devraient être également respectés et soutenus socialement<sup>(19)</sup>. Le but de la gender theory est donc de « libérer » l'individu de tout cadre normatif donné par la nature, la société, la tradition, la religion et de permettre à chacun de choisir librement son identité, son orientation sexuelle et sa forme de famille. La diffusion de publicités androgynes de plus en plus nombreuses, la popularité du personnage de Michael Jackson sont les signes patents de la séduction de ce nouveau modèle proposé, auprès des jeunes générations.

“ Respect inconditionnel des personnes ”

Traversés malgré eux par ces influences, de plus en plus de jeunes se posent la

question de leur identité sexuelle et pensent qu'il est nécessaire d'expérimenter des pratiques sexuelles pour vérifier l'orientation de leur désir. Dans ce contexte, la parole des éducateurs est donc fortement requise, surtout vis-à-vis d'adolescents qui ont à découvrir leur condition d'être masculin ou d'être féminin.

Affirmer l'importance structurante de la différence sexuelle ne peut conduire à porter de jugement sur les personnes homosexuelles. L'homosexualité est un donné de l'existence pour certains: « Un nombre non négligeable d'hommes et de femmes présentent des tendances homosexuelles foncières. Ils ne choisissent pas leur condition homosexuelle<sup>(20)</sup>. »

L'éducation aborde donc, ici, une question extrêmement sensible. Des formes diverses d'homophobie peuvent gravement blesser les personnes. La découverte par des jeunes de leurs tendances homosexuelles peut être porteuse d'angoisse.

Notes:

18. La gender theory veut distinguer les différences physiques entre homme et femmes, inscrites dans la biologie et donc inchangeables (« sexe ») des différences qui seraient « socialement construites » et donc relatives et changeables (« gender »).

19. Voir la critique vigoureuse de la théorie du « genre » par Tony Anatrella, dans « Questions autour du mariage homosexuel », *Communio* XXIX, 5-6 n° 175-176 (septembre-décembre 2004), pp. 140-145; ou Xavier Lacroix, « Le roc de la différence », dans *De chair et de parole - fonder la famille*, Bayard, 2007, pp. 135-170.

20. *Catéchisme de l'Église catholique*, § 2358. Les § 2357 à 2359 distinguent les actes homosexuels, toujours objectivement désordonnés, des personnes qui « doivent être accueilli[es] avec respect, compassion et délicatesse ».



Credit photo: highwastar2 - Fotolia

Credit photo: pressmaster - Fotolia





L'éducateur doit donc veiller tout particulièrement à articuler ce qu'il peut dire de la différence sexuelle au respect inconditionnel des personnes.

#### f) Un rapport complexe au corps

Le corps est très valorisé par le milieu ambiant, mais de façon paradoxale. Les médias contribuent à diffuser des représentations stéréotypées de corps tous beaux, jeunes et performants, au risque de rendre difficile l'acceptation de son propre corps. Si l'accès à la santé est un gain indéniable, les progrès de la médecine suscitent le rêve d'une maîtrise absolue du corps. Ils peuvent donner l'illusion d'une jouvence et d'une longévité assurées. Les méthodes contraceptives ou procréatives visent à maîtriser la fécondité, mais l'acceptation du handicap et de la différence, dans un foyer, peut devenir plus difficile.

La valeur du plaisir est reconnue mais, simultanément, le corps est instrumentalisé comme un « outil de plaisir » dans la production pornographique. L'époque contemporaine a vu s'accroître l'exploitation du corps qu'a toujours été la prostitution. D'autres formes de dévalorisation du corps se développent. Cela concerne, par exemple, la marchan-

disation du corps par la publicité.

Un tel contexte complique assurément la tâche des éducateurs amenés à aider des jeunes à vivre en harmonie dans un corps qui se transforme.

#### g) L'intimité battue en brèche par l'« extimité »

Les espaces publics et privés étaient auparavant clairement séparés. Cette séparation stricte était grandement structurante pour former au sens de l'intimité. Les nouveaux moyens de communication ont considérablement bouleversé cette réalité. Lorsque le journal intime devient un blog, il passe dans un espace public. Lorsque le téléphone mobile permet de communiquer en tout lieu, la confidentialité des échanges disparaît. Les émissions de télé-réalité permettent aussi une complète exhibition des sentiments, des relations, et, souvent, des corps. Plus encore, la pornographie est très pré-

“ Vivre en harmonie dans un corps qui se transforme ”

gnante sur l'internet et les jeunes sont immanquablement confrontés à cette réalité. Une réflexion éducative

et un travail de prévention s'imposent sur la vision dégradée donnée de la sexualité humaine et sur les risques d'addiction au net.

La juste conscience de l'intimité est une nécessité de l'éducation affective, relationnelle et sexuelle. La tâche des éducateurs se trouve complexifiée par le passage à ce qu'on a pu désigner par l'« extimité<sup>(21)</sup> », ce besoin aujourd'hui entretenu de tout dire et de tout montrer.

## 2. La revendication de la liberté personnelle et la pression du groupe et de la société en tension

### Le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle est marqué par l'idée

d'une libération sexuelle. Beaucoup de tabous ont été levés. La surveillance de la censure sur les médias s'est considérablement atténuée, et l'érotisme a envahi l'image publicitaire ou cinématographique. La sexualité – réduite à la génitalité, souvent – fait l'objet d'investigations multiples à l'occasion d'émissions diverses, d'articles de presse nombreux, de rapports scientifiques. La pornographie qui exhibe une sexualité pulsionnelle et non relationnelle se diffuse largement avec les

“ La juste conscience de l'intimité est une nécessité ”

nouveaux médias. Dès lors il semble que tout peut se dire, s'entendre, se montrer mais aussi s'expérimenter. Les défenseurs de la libération sexuelle décrivent l'avènement d'une sexualité qui serait enfin librement assumée après des siècles de répression.

Mais l'observation des comportements et l'écoute des jeunes montrent bien que la situation n'est pas aussi simple. La libéralisation des mœurs a permis que des actes qualifiés d'« anormaux » soient peu à peu apparus comme possibles, puis « normaux ». La normalité est progressivement devenue normativité. Par un retournement, l'interdit d'autrefois a pu devenir l'obligation d'aujourd'hui, et générer ainsi des formes de pression importante. Pour « être normal », quand on est adolescent, il faut faire l'expérience de rapports sexuels précoces, ou de telle ou telle pratique... Une telle pression explique, pour une part, le grand nombre de grossesses précoces et le recours à l'IVG.

Notes

21. Néologisme formé par Serge Tisseron.



**Les jeunes sont donc en attente d'une parole**

d'adulte sur ces questions. Notre société est passée d'un silence à un autre. Pendant longtemps on ne pouvait rien dire de la sexualité. Aujourd'hui, on a le sentiment qu'on peut largement en parler, mais sans rien en dire de fondamental. En outre, le silence sur la sexualité, autrefois, pouvait néanmoins s'accompagner d'une expression du sentiment, comme en témoigne, par exemple, la littérature d'introspection. Aujourd'hui, le bavardage incessant sur le sexe plus que sur la sexualité n'est qu'informatif, descriptif ou n'est qu'une incitation vide de sens. Et ce bavardage passe souvent par des médias : brochures officielles, revues, sites internet. Les jeunes sont souvent seuls devant ces données, ou entre eux.

**Or les jeunes sont désireux**, au-delà d'une information tellement surabondante qu'elle en devient inaudible, d'une parole vraie qui qualifie, questionne et oriente les actes et les pratiques. C'est d'abord en réponse aux attentes des jeunes eux-

“ La normalité est progressivement devenue normative ”

mêmes qu'une éducation affective, relationnelle et sexuelle s'impose.

**3. L'injonction à la sécurité et la libération des mœurs en tension**

**La libération sexuelle a achoppé sur la propagation du sida.**

La sexualité qui était présentée sous un aspect léger, ludique se heurtait à la gravité de la maladie et de la mort. Par ailleurs, le grand nombre de grossesses précoces provoque le recours à l'IVG, entraînant des séquelles psychologiques graves et durables. La sexualité apparemment sans contrainte avec le développement de la contraception réinterroge la responsabilité. Un autre choc est survenu avec la révélation d'actes graves de pédophilie ou d'autres violences sexuelles. Si de tels faits ont toujours existé, leur reconnaissance dans la sphère publique ne permet plus désormais de les ignorer. On

redécouvre que la sexualité libre, présentée comme une forme de retour à des relations spontanées et innocentes, peut mener à des déviances graves.

**On reprend conscience que**

**la sexualité** est ce lieu d'ambivalence qui peut conduire au plaisir comme à la souffrance, qui peut être le signe d'une relation accomplie, mais aussi de violence destructrice.

Ce retour à la réalité est assurément l'occasion de ressaisir, en milieu éducatif, l'interrogation sur le sens de la sexualité. Or le discours officiel s'est surtout focalisé sur la prévention, certes légitime, mais sans toujours la fonder sur une approche raisonnée des enjeux de la sexualité pour la personne et la relation humaines. Il n'y a pas d'éducation sans prise de conscience des risques et sans installation de garde-fous. Bien davantage l'éducation requiert surtout d'acquiescer le sens de la responsabilité.

**Les jeunes vivent donc entre des injonctions paradoxales,**

celle d'une incitation à une sexualité libérée, et celle d'une méfiance à avoir à l'égard des rapports sexuels qui comportent des risques multiples : grossesse précoce ; risque d'IST ; risque du sida...

L'éducation affective, relationnelle et sexuelle est bien une nécessité pour que les jeunes trouvent, pour affronter ces messages contradictoires, des lieux d'échange et de médiation pour cheminer dans leurs questions et construire des choix réellement personnels et épanouissants.

**Les éducateurs ne peuvent ignorer ces déplacements multiples**

des repères traditionnels. Ils doivent partir des représentations que l'environnement donne de la sexualité, comme un donné, pour ouvrir à la réflexion à partir de connaissances

objectives. Les textes de l'Éducation nationale le rappellent : « [...] l'éducation à la sexualité vise princi-

palement à apporter aux élèves, en partant de leurs représentations et de leurs acquis, les informations objectives et les connaissances scientifiques qui permettent de connaître et de comprendre les différentes dimensions de la sexualité ; elle doit également susciter leur réflexion à partir de ces informations et les aider à développer des attitudes de responsabilité individuelle, familiale et sociale<sup>(22)</sup>. » Les établissements associés à l'État par contrat honorent bien évidemment cette nécessité, comme ils participent à l'indispensable travail de prévention. Ils le font à partir d'une conception de la personne, et en subordonnant l'information et la prévention aux enjeux éducatifs.

**Ce réel à accueillir est certes,** pour une part, à distance des convictions rappelées par le présent document. Cette distance donne précisément toute sa place à l'éducation qui va s'efforcer d'ouvrir le champ des possibles et, dans le respect de chacun, d'offrir des chemins proportionnés pour grandir en humanité, par des relations mieux ajustées.

“ Signe d'une relation accomplie ”



Notes:  
22. BO n° 9 du 27 février 2003.





### III . DIMENSIONS ÉDUCATIVES

**Dans le contexte qui vient d'être rappelé**, les dimensions éducatives déploient la vision chrétienne sur l'anthropologie (voir I) et rejoignent les objectifs fixés par l'Éducation nationale : la prise en compte de la pluralité des dimensions de l'être humain ; l'éducation au discernement ; la construction de l'image de soi en lien avec sa relation aux autres ; la formation d'attitudes de responsabilité individuelle et collective ; la sollicitation de toutes les disciplines et de toutes les compétences éducatives pour ce projet de formation<sup>(23)</sup>.

#### 1. Toute personne ne se construit qu'en relation

**Tout être humain est un être relationnel et social.** La prise de conscience de son identité sexuée, masculine ou féminine, va de pair avec la découverte de l'altérité sexuelle. Cette découverte est particulièrement importante pendant l'adolescence. Le sexe dit, étymologiquement, la séparation du masculin et du féminin, et par conséquent l'incomplétude de chaque personne. Pour être en relation, il faut s'accepter différent, puisque seule la reconnaissance de la différence permet la rencontre.

“ La découverte de l'altérité sexuelle ”

**La personne humaine ne se construit qu'en relation.** C'est pourquoi il est en chacun un désir de rencontrer l'autre,

d'aimer et d'être aimé durablement. Il est en chacun un désir de donner et de recevoir, un désir de protéger et d'être rassuré. Il est en chacun un désir de tendresse.

La sexualité, pour être pleinement vécue, a vocation à s'inscrire dans une relation durable. L'aspiration à un amour réciproque et respectueux de l'autre prend tout son sens dans un réel engagement et non à l'occasion d'actes isolés.

#### L'éducation affective, relationnelle et sexuelle

n'a de sens que dans un apprentissage plus large de la vie relationnelle. C'est là le seul chemin qui permet d'intégrer la sexualité à un projet de vie. Le vocabulaire à cet égard n'est pas neutre. Parler de « rapports sexuels », de « rapports protégés » n'a pas le même sens que d'évoquer « la relation sexuelle » ou « la rencontre sexuelle ».

#### a) L'éducation au bien demande une éducation au discernement

L'affectivité et la sexualité sont lieux d'ambivalence. L'éducateur doit simultanément porter un regard confiant sur les enfants et les jeunes et rester lucide sur les fragilités qui marquent chacun. L'éducation affective, relationnelle et sexuelle doit certes former à une maîtrise de soi, des émotions, des pulsions et de la violence, parfois. Elle doit aussi aider à révéler en chacun les aspirations profondes au beau,

Notes:

23. Voir circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003, I. « Les objectifs de l'éducation à la sexualité dans le cadre scolaire ».



au bien et au vrai.

L'éducation au beau doit rendre attentif à toutes les formes de beauté en se libérant des normes imposées par la culture ambiante. Apprendre à découvrir la beauté de toute personne, quelle qu'elle soit, est un véritable enjeu éducatif qui interroge aussi le regard porté sur la maladie, le handicap, la vieillesse... Cela demande aux éducateurs de former la capacité à s'émerveiller, à contempler.

L'éducation au vrai revêt aussi pour ces questions une importance particulière, tant le sujet peut connaître des difficultés pour faire la vérité sur ses propres désirs, tant il peut être complexe de mettre des mots sur la sexualité, tant la rencontre de l'autre peut être biaisée par des mots qui dissimulent, voire manipulent. La question de la vérité est cruciale pour construire des relations sincères.

L'éducation au bien doit former au discernement.

« Que dois-je faire pour bien faire ? » L'expression de l'affectivité et de la sexualité engage à construire des relations ajustées qui permettent l'épanouissement personnel et le respect de l'autre.

Pour ce faire, il est nécessaire d'aider chacun à se construire un caractère solide, apte à de telles

## “ Apprendre à découvrir la beauté de toute personne ”

se fonde sur des témoignages qui rendent compte de la fécondité de la fidélité, de la recherche de chemins de vie cohérents...

### b) L'éducation au bien requiert l'interdit

L'expression de la sexualité est régulée dans toutes les sociétés par des interdits. Les sociétés occidentales ont cherché à s'en libérer voici quelques décennies, en réaction contre ce qui pouvait apparaître comme une répression excessive. Pourtant des faits divers graves ont rappelé la nécessité d'imposer des limites. Le scandale des actes pédophiles a contraint à renforcer les dispositifs législatifs et les sanctions, et à systématiser le travail de prévention en milieu scolaire. L'actualité informe aussi sur d'autres événements dramatiques comme des viols collectifs. Mais les interdits ne peuvent pas concerner que les actes les plus graves dus à des déviances. Il est aussi une violence ordinaire

relations. Cela requiert la maîtrise de soi, l'apprentissage de la patience et d'une force intérieure. L'éducation



qui peut s'exprimer à travers un langage ou des gestes obscènes. L'interdit est structurant pour toute personne confrontée à l'expression de ses désirs et de sa sexualité.

L'éducation affective, relationnelle et sexuelle est un lieu privilégié pour réfléchir aux interdits nécessaires pour qu'une vie sociale soit possible. Aider à l'intériorisation d'interdits est indispensable pour réfléchir à l'exercice de la liberté individuelle. Il ne peut s'agir d'imposer par la contrainte. L'appropriation d'interdits passe par une parole, un échange, comme le dit bien d'ailleurs le terme « inter-dit », un dire qui se partage pour permettre la vie. Les interdits sont indispensables à la recherche du bien et du vrai.

## 2. La connaissance de soi, étape indispensable vers la maturité

### “ La nécessité d'imposer des limites ”

L'éducation affective, relationnelle et sexuelle s'inscrit dans une formation à la connaissance de soi, qui vise à

a) De la connaissance de soi à l'estime de soi

L'éducation affective,

développer chez les enfants et les jeunes une connaissance valorisante de leurs capacités physiques et mentales, comme de leurs centres d'intérêt et des points forts sur lesquels ils peuvent s'appuyer. Il s'agit également de faire percevoir à chacun ses limites, et d'accepter ses fragilités. Il s'agit enfin de repérer les contradictions entre les valeurs de chacun, ses besoins et ses actes.

La connaissance de soi requiert des possibilités de prendre la parole, de dire « je » et de se confronter à la parole de l'autre pour pouvoir se différencier. Elle requiert d'explorer et d'exprimer ses désirs et de pouvoir ainsi apprendre à dire de vrais « oui » et de vrais « non ». Elle suppose des temps d'intériorité. Se connaître permet de se maîtriser, de mieux canaliser son énergie et ses possibilités pour ses projets, et, à terme, de se réaliser à partir de la valorisation de ses potentialités. Ceci permet d'unifier la personne et de vivre une meilleure estime de soi.

b) L'éducation du corps et du cœur

Le corps est fortement valorisé dans notre société. Mais s'agit-il du corps réel, ou d'une représentation imaginaire qui nierait la souffrance, la fatigue, le vieillissement? Assez curieusement d'ailleurs, l'éducation du corps n'a pas une grande place à l'école







qui s'intéresse prioritairement à la formation de l'intelligence, de « l'esprit » dans la seule acception de « mental ». Or le corps est bien ce qui permet à l'être humain d'être au monde, de ressentir, de comprendre et d'entrer en relation. Une formation intégrale de la personne conduit à former simultanément le corps et l'esprit, « le corps de l'esprit », pour reprendre le titre d'un ouvrage de Xavier Lacroix<sup>(24)</sup>.

L'éducation du corps dépasse donc la formation au développement de ses possibilités physiques par l'éducation physique et sportive, ou à l'entretien de son corps par l'acquisition de règles d'une saine nutrition ou d'hygiène. L'éducation du corps doit former à la connaissance, à l'observation, à l'expression et à la maîtrise des besoins, des sensations, des sentiments, des émotions. Il s'agit d'aider chacun

“ Le corps est bien ce qui permet à un être humain d'être au monde ”

à identifier ces diverses réalités, à les accueillir, à en percevoir les liens et à les nommer grâce à un vocabulaire adapté. Il s'agit aussi

d'apprendre chacun à gérer ses émotions et les signes corporels liés au ressenti émotionnel. Cette éducation du corps a des implications spirituelles. La tradition ignatienne, par exemple, invite à se rendre attentif à ses « motions », ses mouvements intérieurs, pour aider chacun à mieux discerner comment se rendre attentif à sa vocation véritable.

Une telle éducation affective conduit à faire prendre conscience qu'au-delà des besoins élémentaires à satisfaire, l'être humain est un être de désir<sup>(25)</sup>. Une telle visée ouvre la formation de l'intériorité. C'est dans ce contexte que l'éducation à la sexualité trouve son sens et sa pertinence. L'éducation du corps est aujourd'hui à assurer dans un environnement qui abuse de l'exhibition du corps. Certains comportements dénie la séparation nécessaire de l'espace privé et de l'espace public, au risque de compromettre le sens de l'intimité. Une réflexion

Notes:

24. Xavier Lacroix, *Le corps de l'esprit*, Cerf, coll. « Foi vivante », 1999. « L'esprit étant sujet, le corps n'est pas seulement objet; il n'est pas un vêtement ou un instrument, pas plus que l'esprit n'est un fluide ou une substance éthérée. L'esprit ne peut être « souffle » qu'à travers une respiration. Il ne peut être « don » que s'il a des mains pour donner... Oui, notre corps est bien le corps de l'esprit; il est le lieu où l'esprit prend corps, où l'invisible devient visible, où du neuf, du nouveau surgit dans le tissu du monde. » (p. 13).

est nécessaire avec les enfants et les jeunes pour prévenir des tenues ou des attitudes provocantes. Il est donc important de donner toute sa place à la pudeur, à ne pas confondre avec la pudibonderie<sup>(26)</sup>. C'est bien dire que l'éducation sexuelle est inséparable de l'éducation affective et relationnelle. Une sexualité réduite à la génitalité conduit à une vision fragmentée du corps. Il n'est pas anodin que le vocabulaire courant désigne les organes génitaux par l'expression « les parties ». La sexualité inscrite dans l'affectivité et la relation va au contraire considérer la personne dans sa totalité, et faire de l'acte sexuel une relation et une rencontre entre deux personnes, qui engagent des gestes, leur parole et leur histoire. Il est donc indispensable de proposer une éducation formelle à la relation, qui intègre l'ensemble de ces dimensions<sup>(27)</sup>. Cette éducation à la relation concerne tous les âges de la scolarité et s'engage dès l'entrée à l'école.

“ Proposer une éducation formelle à la relation ”

**3. Toute personne est appelée à répondre d'elle-même et de l'autre**

#### a) La responsabilité et la liberté

L'éducation affective, relationnelle et sexuelle comporte donc une dimension éthique puisque s'y trouvent engagées la dignité de son propre corps, la dignité du corps de l'autre et la dignité de toute personne humaine.

Le sens des paroles prononcées, des gestes posés est légitimé autant par leur émetteur que par celui qui en est le destinataire. C'est là le fondement de la responsabilité: un appel est fait auquel un autre doit répondre librement. Les deux personnes concernées doivent répondre d'elle-même et de l'autre.

« Au fond ce que réprovoque l'éthique n'est rien d'autre que la dissociation: dissociation du sujet d'avec son

Notes:

25. (Page précédente) Benoît XVI, *Dieu est amour*, § 5: « [...] la foi chrétienne a toujours considéré l'homme comme un être un et duel, dans lequel esprit et matière s'interpénètrent l'un l'autre et font ainsi tous deux l'expérience d'une nouvelle noblesse. Oui, l'eros veut nous élever « en extase » vers le Divin, nous conduire au-delà de nous-mêmes, mais c'est précisément pourquoi est requis un chemin de montée, de renoncements, de purifications et de guérisons. »

26. « La mise en place du désir franchit la barrière de la pudeur. Si ce franchissement est consenti, il s'agit d'une avancée vers la communion. Mais s'il ne l'est pas, il s'agit d'une violence. [...] La pudeur est donc à la fois refus et attente, attente de la qualité d'un regard aimant et personnalisant. » Xavier Lacroix, *Le corps de l'esprit*, p. 40.

27. Voir Annexe 1: « Charte de l'intervenant EARS ».



corps, ou de l'intention d'avec les gestes<sup>(28)</sup>. » L'éducation affective, relationnelle et sexuelle est l'un des lieux privilégiés pour faire découvrir l'articulation féconde de la liberté et de la responsabilité.

La prévention des conduites à risque assurée par l'école trouve là son vrai sens.

#### b) La nécessaire prévention

L'école est responsable de la prévention. Le ministère de l'Éducation nationale a régulièrement rappelé cette obligation et plus encore depuis l'apparition du sida. Les chefs d'établissement savent les responsabilités qui leur incombent en ce domaine mais l'Enseignement catholique ne peut désolidariser la prévention de la visée éducative qui est la sienne. C'est ainsi que dès les premières circulaires relatives à la prévention du sida, le Secrétaire général de l'Enseignement catholique avait souhaité que les documents de l'Éducation nationale soient diffusés aux lycées privés, tout en publiant, simultanément, un cahier destiné aux enseignants et aux éducateurs, pour inscrire les actes de prévention dans une démarche éducative<sup>(29)</sup>.

Cette posture garde toute sa légitimité aujourd'hui, dès lors que les documents proposés respectent la vision anthropologique que nous souhaitons promouvoir. L'école catholique doit s'associer aux campagnes de prévention, et contribuer à diffuser les informations utiles. Elle ne peut le faire, en

revanche, sans conduire un discernement précis, dans chaque établissement, pour décider ou non de la distribution des documents proposés. Il convient toujours d'accompagner les documents distribués d'une parole éducative, qui donne sens<sup>(30)</sup>.

#### c) La vie de couple à instituer

La relation affective ou amoureuse a aussi une part de visibilité. Ce que nous donnons à voir de notre façon d'être en relation dit une conception des rapports humains, de la considération de l'autre. Au-delà de la relation interpersonnelle, notre responsabilité est engagée pour donner signe d'une manière d'être et de vivre ensemble humanisée. Cette responsabilité s'exprime dans l'institution matrimoniale qui repose sur la liberté des conjoints, la volonté de vivre une relation dans la durée, une alliance qui suscite l'engagement à une assistance mutuelle et qui se tourne vers l'accueil de la vie.

“ La dignité de son propre corps, la dignité du corps de l'autre ”

Notes:

28. Xavier Lacroix, *Le corps de l'esprit*, p. 74.

Notes::

29. « Sida : informer, éduquer », un dossier du père Olivier de Dinechin et de Marie-Michèle Le Bret, ECD 1351, octobre 1988.

30. Voir Annexe 6 et 7: « Aide à la lecture de documents... »

#### d) L'appel à donner la vie

Le projet de procréation n'est certes pas la première préoccupation des jeunes confrontés à l'éveil de leur désir sexuel. Mais la question se pose, et la perspective de donner la vie dépasse le cadre réducteur du simple « risque de grossesse ». Tout être humain est confronté à cette extraordinaire puissance de donner la vie. La procréation se trouve donc au cœur des deux questions existentielles que sont celles des origines et du devenir.

Le trouble de la puberté, entre autres raisons, tient à cette conscience diffuse de cette capacité, nouvelle, à transmettre la vie. Toute information donnée sur la régulation des naissances ne peut trouver sens que dans un processus éducatif qui rendra capable de s'émerveiller de cette grandeur que l'être humain trouve à donner la vie.

### 4. Le choix d'une pédagogie signifiante

#### a) La place de l'écoute

Dans un environnement multipolaire, qui privilégie la liberté individuelle et l'expérience, il n'est pas possible pour un éducateur de se présenter devant les élèves avec un discours injonctif. Il est aussi indispensable de respecter les itinéraires de vie de chacun, sans jugement. Être écouté permet souvent de se réconcilier avec soi-même, de sortir de la culpabilité, et de reconstruire l'estime de soi. Avant de venir « dire », l'éducateur doit se mettre à l'écoute, pour que chacun se sente dans un climat de confiance, avec l'assurance de la confidentialité. Il est donc nécessaire que chaque établissement puisse repérer les personnes-ressources aptes à ce travail d'écoute. Cette préoccupation doit aussi être prise en compte dans les plans de formation. C'est

“ Une manière d'être et de vivre ensemble humanisée ”

ainsi, par exemple, que les formations « Éducateur à la vie » font une large place à l'acquisition de compé-

tences pour l'écoute.

#### b) Le choix d'une pédagogie inductive

L'abord de ces questions en grand groupe requiert un savoir-faire pédagogique adapté. Ces préoccupations touchent chacun de près, au point qu'il est souvent difficile de libérer la parole. Il importe donc de diversifier les supports pédagogiques et de proposer des façons de participer, d'exposer, de partager et de réagir qui ne passent pas d'abord par le récit personnel. Il est important d'apporter aux jeunes des outils conceptuels pour analyser les messages véhiculés par les divers médias et pour leur permettre de bien distinguer fiction et réalité. Le recours à un brainstorming autour de quelques affirmations, à un Photolangage®, à une séquence vidéo mettant en scène des situations... permettent de rester à distance tout en s'impliquant. Les éducateurs et les enseignants recourent aussi au conte, à la poésie... pour susciter la réflexion des enfants et des jeunes, et pour leur permettre de « mettre en mots » les réalités de l'affectivité et de l'amour, dans un environnement qui recourt d'abord à l'image. Le débat philosophique pratiqué dès l'école primaire est aussi un lieu porteur pour favoriser l'expression en groupe sur ces questions. C'est alors le partage en groupe qui permet de souligner qu'il n'est pas possible de construire des relations sans repères, tant vis-à-vis de soi, que vis-à-vis de l'autre. La pédagogie inductive doit permettre de co-construire des repères entre l'adulte et le jeune, avant de pouvoir souligner que ces repères rejoignent souvent les convictions éducatives partagées.







## IV . PRINCIPES D'ORGANISATION

### 1. L'éducation affective , relationnelle et sexuelle , un des enjeux du projet d'établissement

**Un projet éducatif a pour ambition** de faire de l'école un lieu qui va au-delà de la transmission des connaissances . Il s'agit de favoriser l'épanouissement de chacun , de former les enfants et les jeunes à se situer dans leur vie affective , relationnelle et sexuelle pour qu'adultes , ils soient prêts à assumer leurs responsabilités tant sur le plan social que familial .

L'éducation affective , relationnelle et sexuelle doit faire l'objet d'une démarche explicitée dans le projet d'établissement . Si l'éducation est bien conçue comme un parcours , au sein d'une « école des ruptures et des seuils » , le projet d'établissement doit donner un cadre pour un parcours progressif articulé aux étapes du développement psychoaffectif .

“ L'école ,  
comme lieu  
de vie , donne  
l'occasion  
quotidienne  
de relations  
interperson-  
nelles ”

C'est dans cette progressivité que peuvent trouver place et sens des temps spécifiques , tels que le moment où les programmes scolaires abordent la transmission de la vie , la sollicitation de partenaires extérieurs pour réfléchir à la dimension affective ,

relationnelle et sexuelle de la vie humaine , ou des campagnes de prévention .

Cette préoccupation concerne tous les âges de la scolarité . Dès l'école , la socialisation implique une éducation affective et relationnelle . Il est même là des comportements à fonder , pour permettre une croissance relationnelle harmonieuse . Des initiatives sont donc à prendre à tout moment de la scolarité<sup>(31)</sup> .

Des points de vigilance sont à souligner .

#### a) La relation aux familles

L'éducation affective , relationnelle et sexuelle s'exerce d'abord en famille où l'enfant , le plus souvent , est accueilli dans toutes les dimensions de son être et trouve la richesse d'une écoute attentive et affectueuse . Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants . Mais l'école a aussi une responsabilité importante , pour confirmer ce que les enfants reçoivent en famille , ou , parfois , pour aider des parents démunis . L'établissement doit donc se donner des moyens réguliers d'information et de concertation avec les familles , voire proposer des lieux de formation et des lieux d'écoute .

#### b) La vie scolaire

L'école , comme lieu de vie , donne l'occasion quotidienne de relations interpersonnelles . Les éducateurs doivent former les enfants et les jeunes

Notes:

31 . Voir Annexe 4 « Mise en place d'un groupe de suivi dans les établissements »



à maîtriser leur énergie, leur impulsivité, leur violence, parfois, pour respecter l'autre et pour se situer dans un groupe. Le rôle des éducateurs est d'aider les enfants et les jeunes à relire leur vie relationnelle, pour en dégager les richesses, les potentialités, les insuffisances et les limites. Le dialogue avec la classe, l'heure de vie de classe en second degré, le dialogue interpersonnel entre un adulte et un élève sont autant de lieux structurants pour l'éducation affective. Le règlement intérieur de l'établissement est un élément constitutif de l'éducation, lorsqu'il fixe les interdits et prévoit les règles de la vie collective, fondées sur la tolérance, la civilité, le respect de soi et de son intimité, et le respect de l'autre, notamment de l'autre sexe.

### c) La sollicitation de toutes les disciplines

Toutes les disciplines sont concernées par l'éducation affective, relationnelle et sexuelle. Le patrimoine littéraire et artistique fait une grande place à l'expression du sentiment, de l'amour, de la



## “L'éducation physique et sportive aide à connaître son corps”

passion, et met en scène des expériences multiples. Les mythes, les contes et les récits divers peuvent aider à la construction de l'identité par leur dimension symbolique. Le choix des œuvres proposées aux élèves n'est pas indifférent. L'histoire, la géographie qui font découvrir dans le temps et dans l'espace des institutions matrimoniales, des structures familiales diverses aident à s'interroger sur une recherche existentielle fondamentale. La biologie, au-delà même des chapitres consacrés à la transmission de la vie, aide à se forger une représentation du corps et du respect qui lui est dû. L'éducation physique et sportive aide à connaître son corps, ses possibles performances, ses limites et forme à la maîtrise de soi. L'éducation civique et morale intègre nécessairement ces dimensions dans la formation au respect d'autrui, à la responsabilité et à la vie sociale. De nombreux thèmes du programme de philosophie peuvent aussi contribuer à l'éducation affective, relationnelle et sexuelle.

Ce sujet peut donc être un lieu privilégié pour un travail interdisciplinaire. Dans le premier degré, la polyvalence des professeurs des écoles permet facilement cette articulation entre les disciplines. La classe, comme lieu de vie, est un lieu privilégié pour l'éducation à la relation.

Les établissements catholiques d'enseignement sont légitimement soumis au respect des programmes de l'Éducation nationale. Les programmes de SVT sont bien entendu intégralement assumés. Mais le choix des manuels n'est pas indifférent. Le conseil des professeurs concerné sera donc particulièrement vigilant dans ses choix.

De la même façon, l'établissement portera une grande attention aux documents concernant l'éducation affective, relationnelle et sexuelle, mis à disposition au CDI, ainsi qu'à la liste des sites éventuellement conseillés<sup>(32)</sup>.

passion, et met en scène des expériences multiples. Les mythes, les contes et les récits divers peuvent aider à la construction

de l'identité par leur dimension symbolique. Le choix des œuvres proposées aux élèves n'est pas indifférent. L'histoire, la géographie qui font découvrir dans le temps et dans l'espace des institutions matrimoniales, des structures familiales diverses aident à s'interroger sur une recherche existentielle fondamentale. La biologie, au-delà même des chapitres consacrés à la transmission de la vie, aide à se forger une représentation du corps et du respect qui lui est dû. L'éducation physique et sportive aide à connaître son corps, ses possibles performances, ses limites et forme à la maîtrise de soi. L'éducation civique et morale intègre nécessairement ces dimensions dans la formation au respect d'autrui, à la responsabilité et à la vie sociale. De nombreux thèmes du programme de philosophie peuvent aussi contribuer à l'éducation affective, relationnelle et sexuelle.

Ce sujet peut donc être un lieu privilégié pour un travail interdisciplinaire. Dans le premier degré, la polyvalence des professeurs des écoles permet facilement cette articulation entre les disciplines. La classe, comme lieu de vie, est un lieu privilégié pour l'éducation à la relation.

Les établissements catholiques d'enseignement sont légitimement soumis au respect des programmes de l'Éducation nationale. Les programmes de SVT sont bien entendu intégralement assumés. Mais le choix des manuels n'est pas indifférent. Le conseil des professeurs concerné sera donc particulièrement vigilant dans ses choix.

De la même façon, l'établissement portera une grande attention aux documents concernant l'éducation affective, relationnelle et sexuelle, mis à disposition au CDI, ainsi qu'à la liste des sites éventuellement conseillés<sup>(32)</sup>.



### d) La mixité à penser

La mixité scolaire qu'il n'est pas question de remettre en cause peut être un levier utile de l'éducation affective et sexuelle. Il est néanmoins indispensable d'en faire un objet de réflexion et de travail. Il peut être utile dans un établissement mixte de prévoir des activités éducatives proposées à chacun des deux sexes séparément, et tout particulièrement pour les séances d'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans les classes de collège.

“Être écouté, poser les questions qui sont les siennes, exprimer ses éventuelles souffrances”

### e) La nécessité de lieux d'écoute et d'accompagnement

L'éducation affective, relationnelle et sexuelle exige des moments personnalisés pour certains élèves. L'enfant, le jeune qui en éprouverait le besoin doit

pouvoir recevoir une éducation personnalisée, être écouté, poser les questions qui sont les siennes, exprimer ses éventuelles souffrances. L'établissement doit donc s'interroger sur les personnes-ressources aptes et formées à l'écoute. La mission de l'infirmière en ce domaine sera précisée.

### f) Les situations d'urgence

L'établissement doit aussi prévoir les démarches à initier dans des cas graves mettant en danger ou en risque de danger un jeune ou plusieurs dans ce registre de l'affectivité ou de la sexualité. Pour faire face à ces situations, il importe que l'établissement se dote d'un protocole précis de façon à réagir de manière rationnelle, en concertation avec l'équipe éducative, en interne, et, selon la gravité de la situation, en s'appuyant sur des référents extérieurs à l'établissement<sup>(33)</sup>. La responsabilité du chef d'établissement est première dans de telles situations, qui font néces-

Notes:  
32. (Page précédente) Voir Annexes 8 et 9: «Enseignement SVT» et «Ressources documentaires»  
33. Voir Annexe 5: «Protocole des actions à mettre en œuvre en cas d'urgence».





sairement appel au jugement de conscience.

#### g) Le lien au projet d'animation pastorale

Le projet éducatif d'un établissement catholique d'enseignement est référé à l'Évangile et à l'enseignement de l'Église. Cette dimension est particulièrement importante pour l'éducation affective, relationnelle et sexuelle. Sous la responsabilité du chef d'établissement, l'équipe d'animation pastorale veillera à proposer une découverte de l'enseignement de l'Église, sous des formes appropriées et audibles pour les jeunes d'aujourd'hui

## 2. La nécessaire mobilisation de tous les acteurs

**L'éducation affective, relationnelle et sexuelle** ne peut être confiée aux seuls spécialistes que peuvent être le psychologue, l'infirmière ou les professeurs de SVT, même si leur contribution spécifique est bien entendu essentielle. Le chef d'établissement, dans le profil de poste des infirmières et des psychologues, veille à préciser les responsabilités de chacun pour l'éducation affective et sexuelle.

**La question de l'éducation affective,**

**relationnelle et sexuelle** se pose dans tous les établissements, y compris dans les écoles du premier degré qui n'ont pas souvent de personnel dédié. Il convient donc de penser à un partage et une formation en ce domaine.

**Il appartient donc au chef d'établissement** de proposer des temps d'animation de la communauté éducative sur cette question, pour que chacun des acteurs puisse entendre des sollicitations et repérer la contribution qu'il peut apporter au nom de sa responsabilité spécifique. Cette exigence est prévue dans les textes de l'Éducation nationale : « [...] il est nécessaire d'organiser un travail pluridisciplinaire s'appuyant sur les compétences complémentaires des divers personnels, inscrit dans le projet d'école et le projet d'établissement, voire inséré dans une politique d'établissement<sup>(34)</sup>. » Elle s'impose plus encore au regard du projet éducatif d'un

**“ La responsabilité du chef d'établissement est première ”**

établissement catholique d'enseignement. Les enjeux et les actions à conduire sont

donc multiples. Il peut être utile de mettre en place dans l'établissement un groupe de suivi spécialement dédié à ce projet.

**Ce groupe réunit des enseignants et des éducateurs, des parents.** Si l'établissement dispose d'un APS, d'une infirmière et d'un psychologue, ils font aussi partie de ce groupe. Il est fortement souhaitable que parmi ces personnes, certaines aient été formées à l'éducation à la vie. Ce groupe projet aide à la concertation des acteurs, à la sollicitation de partenaires extérieurs et à l'élaboration d'un parcours cohérent. Il suit les actions mises en place et les évalue<sup>(35)</sup>.

#### a) L'importance de la formation<sup>(36)</sup>

Cette responsabilité éducative de l'ensemble des personnels requiert une formation adaptée qui exige

**“ Les enjeux et les actions à conduire sont donc multiples ”**

de concilier savoirs, éthique, culture et respect des personnes. Ce travail de formation doit certes conduire à mieux maîtriser la connaissance des mé-

canismes psychologiques et les stades du développement psychoaffectif des enfants et des jeunes. Ce travail doit rendre apte à ne pas désolidariser l'éducation sexuelle de la dimension affective.

Cette formation doit aussi permettre aux divers acteurs de s'approprier la posture pertinente pour un travail éducatif qui est toujours délicat parce qu'il implique que les adultes soient au clair et à l'aise dans un sujet qui touche chacun dans son intimité, et parce qu'il implique aussi de se situer devant les jeunes comme des adultes crédibles et bienveillants. La formation permettra aux adultes de situer la juste distance nécessaire pour être à l'écoute des questions des enfants et des jeunes, sans risquer l'intrusion.

Ces formations doivent donc donner une large place aux capacités d'écoute et de relation.

La formation initiale et continue des enseignants doit tenir compte de ces dimensions, tant dans le premier degré que dans le second degré. L'organisation du premier degré donne un poids décisif à

Notes:

34. BO n° 9 du 27 février 2003.

35. Voir Annexe 4 : « Groupe de suivi dans les établissements ».

36. Voir Annexe 1 et 2 : « Charte de l'intervenant EARS » et « Éléments à prendre en compte pour la sollicitation d'organismes... »



la présence éducative de chaque enseignant. Des aspects importants de l'éducation affective et relationnelle se jouent à l'école. La formation initiale doit intégrer ces dimensions dans la connaissance de la psychologie de l'enfant, qui peut aussi faire l'objet de modules de formation continue. L'animation des établissements, les temps de concertation, le travail en réseau peuvent aussi être l'occasion d'échanges et d'analyses de pratiques. Une attention particulière est à porter à la formation en ce domaine, des personnels d'éducation puisque les lieux de vie dont les personnels d'éducation ont la responsabilité sont des lieux privilégiés d'observation des comportements des élèves. Beaucoup d'éducateurs sont aussi sollicités pour une écoute de proximité. La formation des maîtres d'internat doit accorder une large place à ces questions.

## “ Une attention particulière est portée à la formation ”

Le référentiel de formation des APS prévoit d'aborder ces champs<sup>(37)</sup>. Le plan de formation des établisse-

ments doit donc régulièrement proposer aux divers personnels des temps de formation à l'éducation affective, relationnelle et sexuelle. Si la formation peut s'adresser séparément à diverses catégories de personnel, il est aussi utile de proposer des sessions réunissant des personnels divers pour structurer au sein de la communauté éducative une parole adulte et cohérente.

Les chefs d'établissement accorderont une grande attention pour le choix des organismes de formation retenus. Les centres de formation chrétienne des diocèses ou des provinces ecclésiastiques font aussi des propositions. L'Éducation nationale a donné son agrément à un certain nombre d'organismes. Le travail de discernement sera concerté avec les tutelles.

### Notes:

37. L'axe II, « L'animation en milieu éducatif » prévoit un module sur la psychologie et la sociologie des jeunes d'aujourd'hui, et sur la posture d'écoute et de conseil. L'axe III « fondements bibliques, théologiques et pastoraux » prévoit un module sur la morale fondamentale familiale, sexuelle et sociale.



## b) Les instances diocésaines et nationales de l'Enseignement catholique

Ce projet s'inscrit dans les orientations données au réseau des établissements catholiques d'un diocèse. Ces orientations s'inscrivent dans les recommandations données par l'Église diocésaine pour la pastorale des jeunes et la pastorale familiale. Il est intéressant de mutualiser les initiatives de formation.

## “ Mutualiser les initiatives de formation ”

Éducation affective, relationnelle et sexuelle.

Le Secrétariat général de l'Enseignement catholique, au sein de la mission Actions éducatives du département Éducation met en place un groupe de travail permanent pour :

– expertiser l'évolution des textes officiels de l'Éducation nationale sur l'éducation sexuelle et la

politique de prévention ;

– recenser les outils d'animation et les documents pédagogiques utiles ;

– recenser les partenaires extérieurs à solliciter pour animer des groupes d'élèves ;

– aider à structurer une politique de formation pour les personnels.

Le Secrétariat général de l'Enseignement catholique cherche à élaborer des accords-cadres nationaux avec des organismes désireux de participer à des projets partagés. Une première convention est signée avec le CLER Amour et Famille.



### 3. L'éducation affective, relationnelle et sexuelle et la sollicitation de partenaires extérieurs

**Dans le cadre d'un projet cohérent et concerté**, les établissements peuvent utilement solliciter des partenaires extérieurs pour des temps forts ou des actions plus régulières. De telles interventions peuvent permettre une parole plus libre et plus distanciée. La sollicitation de partenaires extérieurs ne peut néanmoins désengager la communauté éducative de sa responsabilité.

#### Notes

38. Annexes 1,2 et 3: «Charte de l'intervenant EARS», «Éléments à prendre en compte pour solliciter un intervenant extérieur dans un établissement» et «Ressources intervention et formation»





## CHARTRE DE L'INTERVENANT EARS

Cette charte concerne toute personne amenée à intervenir sur l'éducation affective relationnelle et sexuelle dans le cadre de l'Enseignement catholique :

L'Enseignement catholique déploie son action éducative selon une vision chrétienne de l'Homme : créé à l'image de Dieu, l'Homme est un être de relation. Unique et porteur d'une inaliénable dignité, il assume sa nature humaine et sexuée, homme ou femme, dans toutes les dimensions indissociables de sa personne : cœur, corps, âme, esprit. Il est appelé au don et à la communion.

La relation se fonde sur le désir d'être reconnu, d'être aimé et d'aimer qui témoigne d'un signe de vie, beau et bon. L'Enseignement catholique reconnaît et promeut la grandeur de cette attente humaine partagée et donne des repères pour un horizon universel qui fonde le chemin du souhaitable au possible.

La sexualité est une réalité hautement positive : accueil possible de la vie, communion des corps, plaisir partagé. L'éducateur éveille à la responsabilité, à l'engagement dans la durée, au respect de soi et d'autrui dans la liberté responsable.

La relation est promesse de bonheur, à ce titre elle suppose pour chacun d'éclairer sa conscience.

La vocation de l'être humain à la relation, à l'amitié et à l'amour est un don et une bonne nouvelle, un appel à grandir en humanité tout au long de la vie.

### PRINCIPES DÉONTOLOGIQUES QUI ENGAGENT L'INTERVENANT EN EARS

- ▲ S'inscrire dans le projet pédagogique de l'établissement
- ▲ Respecter le rôle des parents en tant que premiers éducateurs de leurs enfants
- ▲ Suivre une formation, initiale et continue, validée par un organisme reconnu par l'Enseignement catholique (obligatoire pour les intervenants extérieurs et souhaitée pour les intervenants en interne)
- ▲ Adopter une posture professionnelle qui met à distance son parcours personnel et accueille sans jugement
- ▲ Poser un cadre sécurisant fondé sur l'écoute active et bienveillante, le respect et l'empathie
- ▲ Respecter la liberté de conscience, de parole et d'intériorité de chaque élève

## CHARTRE DE L'INTERVENANT EARS

▲ Respecter la confidentialité des échanges, dans le respect du cadre légal de la protection de l'enfance et de l'adolescence

▲ Situer clairement le cadre de l'intervention et le statut de l'intervenant (en tant qu'APS, enseignant, etc.)

▲ Réaliser un bilan de son intervention avec les personnes concernées au sein de l'établissement

▲ Discerner et communiquer des attitudes ou des mots qui peuvent évoquer une souffrance ou des faits préoccupants

### PRINCIPES PÉDAGOGIQUES QUI ENGAGENT L'INTERVENANT EN EARS

▲ S'adapter au profil de la classe et prendre en compte l'hétérogénéité des enfants ou des jeunes

▲ Privilégier la pédagogie inductive afin de rejoindre les élèves là où ils en sont

▲ S'inscrire dans une pédagogie du lien qui veille à l'unité de la personne quel que soit le sujet abordé

▲ Se former à l'utilisation d'outils inducteurs pour faciliter l'expression des

élèves

▲ Rechercher constamment l'émergence de la dignité de la personne quels que soient les questions ou les sujets abordés

▲ Informer de façon rigoureuse et actualisée

▲ Susciter la réflexion personnelle des élèves, éveiller leur esprit critique et leur capacité de discernement

▲ Être attentif à la diversité culturelle et religieuse des élèves

▲ Respecter la complémentarité des interventions et le cadre institutionnel



## ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE POUR SOLLICITER UN INTERVENANT EXTÉRIEUR DANS UN ÉTABLISSEMENT

### 1. EN AMONT DE L'INTERVENTION, QUELQUES QUESTIONS PEUVENT VENIR AIDER LA RÉFLEXION AUTOUR DE LA DEMANDE :

▲ **Pourquoi faire appel à un intervenant extérieur ?**

▲ **Quelle est la place de l'éducation affective et sexuelle dans le projet éducatif et sa dimension pastorale ?**

Il convient de pointer la place de l'intervention demandée dans un dispositif éducatif plus global.

▲ **Au-delà du rappel à la loi ou du cadre réglementaire, comment susciter le besoin au sein de l'équipe de parler de ces questions ?**

▲ **De qui le chef d'établissement a-t-il entendu la demande ?**

Un professeur, une équipe, un parent, l'animateur en pastorale, un personnel d'éducation...

▲ **À quel moment l'intervention est-elle souhaitée ?**

Les interventions sont souhaitées à partir de la fin du premier trimestre afin que les groupes puissent avoir le temps de se connaître.

▲ **L'établissement a-t-il vécu un événement marquant ?**

Si c'est le cas, il est intéressant de prévoir plusieurs interventions pour ne pas se focaliser sur l'événement en lui-même.

▲ **À qui s'adresse l'intervention ?**

Quel que soit le niveau scolaire ou la classe d'âge, la démarche gagne en cohérence lorsqu'elle est proposée aux élèves et parallèlement aux parents. Il est toujours intéressant de réfléchir à la composition des groupes, non mixtes par exemple.

▲ **Quelle communication et à qui ?**

Les modalités de communication appartiennent à chaque établissement et le conseil d'établissement représente le lieu de circulation privilégiée des informations. La communication aux familles et à l'ensemble de l'équipe est un élément indispensable à la réussite de la démarche visée.

### LA RECHERCHE DE PARTENAIRES

La charte présentée en fiche 1 permet de poser un cadre afin de rencontrer des partenaires pour les interventions.

▲ **Quelle adéquation entre les besoins de l'établissement et l'organisme contacté ?**

La qualité des intervenants et l'ensemble

## ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE POUR SOLLICITER UN INTERVENANT EXTÉRIEUR DANS UN ÉTABLISSEMENT

### 2. AU MOMENT DE L'INTERVENTION

des documents utilisés ou distribués sont à consulter avant de contractualiser une intervention.

▲ **Quelle sera la démarche pédagogique de l'association ou de l'organisme contacté ?**

Les élèves seront-ils actifs ? Spectateurs ? Les outils utilisés vous seront-ils présentés, distribués aux élèves (voir l'Annexe 6 « Aide à la lecture de documents ») ? Quel retour de l'intervention ? L'organisme pense-t-il communiquer ? Sous quel forme ? À qui ?

▲ **La demande est-elle suffisamment explicite ?**

Présenter ce qui se fait déjà dans l'établissement à l'intervenant, et comment son intervention va compléter l'existant. L'intervenant s'inscrit dans la continuité.

▲ **Quelle(s) articulation(s) entre l'intervention demandée et l'ensemble de la vie de l'établissement : cours, pastorale, vie scolaire... ?**

L'éducation affective et sexuelle est une chance pour l'interdisciplinarité.

▲ **Quel type de convention l'organisme en question propose-t-il ?**

▲ **L'accueil de l'intervenant est-il organisé ? Qui va-t-il rencontrer ?**

Les délégués de classe peuvent être associés à cet accueil.

▲ **L'intervenant sera-t-il seul dans la classe ?**

Étant donné l'espace confidentiel de parole que représente ce type d'intervention, il est souhaitable qu'il le soit. Cependant le suivi d'une autre équipe dans un autre établissement peut être envisagé pour mieux connaître les démarches proposées.

### 3. APRÈS L'INTERVENTION

▲ **Qui à l'intérieur de l'établissement est chargé du retour sur l'intervention ?**

▲ **Au sein de l'équipe et du côté des demandeurs de l'intervention, comment analyser les effets de l'intervention ?**

Quels prolongements éventuels, à court terme ? À long terme ?



Certaines directions diocésaines ou certains réseaux congréganistes ont leur propre formation d'éducateur à la vie. Il est donc, dans certains lieux, possible de bénéficier de ressources locales. Une prise de contact avec la commission diocésaine chargée de l'éducation affective et sexuelle permet aux établissements de trouver des réponses locales ou non. Certaines associations peuvent aussi être agréées localement.

Certaines universités catholiques proposent aussi des intervenants pour des conférences et des formations d'éducateur à la vie.

Deux associations interviennent majoritairement au sein des établissements scolaires de l'Enseignement catholique. Le projet fondateur de ces deux associations est en cohérence avec celui de l'Enseignement catholique. Pour tout autre partenaire, avant toute demande d'intervenant, il convient de vérifier le projet fondateur, les modalités précises d'intervention, les outils proposés et de rencontrer les intervenants.

### NOM DE L'ASSOCIATION

Le Cler Amour et Famille

### TYPE D'ASSOCIATION

Reconnue d'utilité publique depuis le 17 mai 1977.

### PROJET FONDATEUR

Le projet du Cler s'appuie sur des valeurs

humanistes et une vision positive de l'homme, de l'amour humain et de la sexualité.

### OBJECTIFS

Renforcer le lien social, développer l'épanouissement affectif et familial de toute personne jeune ou adulte, en couple ou non.

### OUTILS

Le Cler produit ses propres outils et documents qui sont présentés avant les interventions.

### QUALITÉ DES INTERVENANTS

Ils sont détenteurs d'une attestation de formation «Éducateur à la vie» et ont suivi une formation complémentaire spécifique au Cler.

### SITE INTERNET

[www.cler.net](http://www.cler.net)

### AGRÉMENT

Association nationale de jeunesse et d'éducation populaire (renouvellement en mai 2007)

### CONVENTION

Le Cler est le seul organisme reconnu par la Conférence des Évêques de France pour l'éducation affective et sexuelle. Il a signé

une convention avec le Secrétariat général de l'Enseignement catholique le 8 décembre 2009.

### FORMATIONS

«Éducateur à la vie» et formation de différents acteurs éducatifs à l'éducation affective et sexuelle.

### NOM DE L'ASSOCIATION

Sésame

### TYPE D'ASSOCIATION

Association laïque et apolitique pour l'éducation affective relationnelle et sexuelle des jeunes en milieu scolaire.

### PROJET FONDATEUR

Créée en 1966, l'association affirme notamment que chaque personne est unique, qu'une relation sexuelle est pleinement vécue quand elle est liée à l'amour et que la personne et le couple ont besoin de temps pour se construire; elle ne cherche pas à convaincre mais à faire réfléchir.

### OBJECTIFS

Répondre aux questions des jeunes sur l'amitié, l'amour et la sexualité, informer sur les divers aspects de la sexualité et aider les jeunes à se situer dans la différence des sexes.

### OUTILS

La méthode de Sésame consiste à répondre au cours d'une intervention aux questions que les élèves ont posées par écrit sur l'amitié, l'amour et la sexualité; ses interventions sollicitent la participation des élèves par l'utilisation de divers outils d'animation adaptés au contexte.

### QUALITÉ DES INTERVENANTS

L'association Sésame est particulièrement attentive à la qualité de ses intervenants; ils suivent une formation initiale à l'issue de laquelle ils sont accompagnés par un tuteur pendant quelques mois; chaque année une ou deux sessions de formation complémentaire et des temps d'analyse de la pratique leurs sont proposés; ils sont audité tous les 3 ans pour vérifier qu'ils respectent les principes fondamentaux de Sésame.

### SITE INTERNET

[www.sesame-educ.org](http://www.sesame-educ.org)

### AGRÉMENTS

Agréée par le ministère de l'Éducation nationale depuis 2003 et le ministère de la Jeunesse et des Sports depuis 2008 – Reconnue d'intérêt général depuis 2010

### FORMATIONS

«Intervenant en milieu scolaire» en matière d'éducation affective, relationnelle et sexuelle



## MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE SUIVI DANS LES ÉTABLISSEMENTS, LE COMITÉ D'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET À LA CITOYENNETÉ (CESC), OUTIL D'HARMONISATION DES ACTIONS D'ÉDUCATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES

« Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré, conformément aux dispositions des articles R 421-46 et 421-47 du Code l'éducation. Il est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement. Le CESC organise le partenariat en fonction des problématiques éducatives à traiter. »<sup>(1)</sup>

### ÉDUCER LA PERSONNE EN SON ENTIÈRE

« Le projet éducatif d'un établissement catholique d'enseignement vise à la formation intégrale de la personne, qui prend en compte une meilleure connaissance de soi, une meilleure relation à l'autre, la création de lien social, l'ouverture au monde et la dimension spirituelle. Si toute personne humaine est désireuse d'entrer en relation, cela peut rester difficile et demande une éducation formelle dont le parcours doit être construit et fondé. »<sup>(2)</sup>

Le comité d'éducation à la santé vient s'inscrire dans ce projet éducatif afin de mener à bien différentes missions :

- ▲ Éduquer à la relation
- ▲ Développer l'autonomie et l'initiative sur le plan de la santé
- ▲ Ouvrir à l'Universel
- ▲ Développer la citoyenneté
- ▲ Informer des relais lors des situations difficiles
- ▲ Prévenir les risques
- ▲ Prévenir les conduites addictives
- ▲ Repérer et lutter contre les discriminations
- ▲ Construire le sens de la responsabilité
- ▲ Aborder les questions d'éthique mais il mène aussi une mission de réflexion, d'observation et de veille autour des questions de santé et de citoyenneté

Il est le relais en cas de situation de crise afin de mettre en lien avec les services compétents.

Notes:

1. <http://eduscol.education.fr/cid46871/le-cesc-sa-composition-ses-missions.html>, consulté le 9 juillet 2012
2. Hors-série ECA juin 2010 *L'éducation affective relationnelle et sexuelle dans les établissements catholiques d'enseignement*

## MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE SUIVI DANS LES ÉTABLISSEMENTS, LE COMITÉ D'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET À LA CITOYENNETÉ (CESC), OUTIL D'HARMONISATION DES ACTIONS D'ÉDUCATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES

Il analyse les besoins afin de déterminer quels seraient les axes de formation à développer pour les élèves mais aussi le personnel.

### UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Placé sous la responsabilité du chef d'établissement, le CESC associe des représentants de la communauté éducative :

- ▲ représentant des professeurs
- ▲ personnels de santé
- ▲ personnel éducatif, de vie scolaire
- ▲ animateur de pastorale
- ▲ représentant des parents d'élèves
- ▲ représentant des élèves

et toute personne qui peut apporter un relais efficace par son regard, sa fonction ou sa compétence.

La participation peut être fondée sur le volontariat des personnes en veillant à une représentativité suffisante tant sur le plan des différentes fonctions des personnes que sur une approche verticale par âge.

### UNE PROGRAMMATION CONCERTÉE

Le CESC organise la politique éducative de santé qui constitue un facteur essentiel de bien-être des élèves, de réussite scolaire et d'équité. La circulaire n° 2011-216 du 2 décembre 2011 parue au BOEN n°46 du 15 décembre 2011 précise les orientations nationales de cette politique éducative.

### TROIS PRINCIPES ESSENTIELS

- ▲ La démarche de projet adaptée aux réalités et aux besoins spécifiques de chaque école ou établissement  
C'est une logique environnementale qui doit présider au choix et à l'organisation des thèmes abordés. Relever les obstacles ou les difficultés rencontrées par les élèves, en déduire les besoins de terrain, utiliser les ressources locales afin de s'ajuster au mieux à la réalité de l'établissement.
- ▲ La responsabilisation de l'ensemble des acteurs du système éducatif
- ▲ L'ouverture à de nouveaux partenaires



**MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE SUIVI  
DANS LES ÉTABLISSEMENTS, LE COMITÉ D'ÉDUCATION À LA SANTÉ  
ET À LA CITOYENNETÉ (CESC), OUTIL D'HARMONISATION  
DES ACTIONS D'ÉDUCATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES**

**DES OBJECTIFS PRIORITAIRES**

- ▲ **l'hygiène de vie**
- ▲ **l'éducation à la relation**
- ▲ **l'éducation nutritionnelle et la promotion des activités physiques**
- ▲ **l'éducation à la relation affective et sexuelle : respect de la dignité, prévention des IST, contraception**
- ▲ **la prévention des conduites addictives**
- ▲ **la lutte contre les jeux dangereux**
- ▲ **la lutte contre les discriminations et le harcèlement**
- ▲ **la prévention du mal-être**
- ▲ **la formation aux premiers secours**

Au moins trois séances annuelles d'éducation à la sexualité sont mises en place dans les collèges et les lycées. Elles relient et complètent les différents enseignements dispensés en cours.

La durée des séances et la taille des groupes sont adaptées à chaque niveau de scolarité. Ces séances sont organisées par une équipe de personnels volon-

taires et formés (professeurs, conseillers principaux d'éducation, infirmiers, etc.), le cas échéant en lien avec des partenaires extérieurs éprouvés ou agréés.

**PRÉVENTION PAR L'APPROCHE ÉDUCATIVE**

Pour aider chaque jeune à s'approprier progressivement les moyens d'opérer des choix, d'adopter des comportements responsables, pour lui-même comme vis-à-vis d'autrui et de l'environnement, la prévention passe par :

- ▲ **Des connaissances relatives à leur santé et leur bien-être, notamment dans le domaine des addictions**
- ▲ **Des connaissances sur les produits (tabac, alcool, cannabis), leurs effets et sur la législation en vigueur**
- ▲ **Une mise à distance critique des stéréotypes et des pressions sociales poussant à la consommation**
- ▲ **Les moyens donnés aux élèves pour demander de l'aide, dans et hors des établissements scolaires**

**UNE INTERACTION COMPLÉMENTAIRE**

La prévention du mal-être nécessite une approche systémique au sein de l'équipe

**MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE SUIVI  
DANS LES ÉTABLISSEMENTS, LE COMITÉ D'ÉDUCATION À LA SANTÉ  
ET À LA CITOYENNETÉ (CESC), OUTIL D'HARMONISATION  
DES ACTIONS D'ÉDUCATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES**

**UNE COHÉRENCE ÉDUCATIVE**

éducative et en lien avec des partenaires de secteurs : maison de l'enfant et des adolescents, CAMSP, CMPP, associations, hôpitaux de secteur.

Les manifestations de souffrance psychique peuvent prendre différentes formes et parfois ne pas être comprises par l'entourage, en milieu scolaire particulièrement.

Un classeur recensant les partenariats possibles et les évaluant, sera un outil utile afin d'assurer la continuité, mais celle-ci doit aussi se jouer au quotidien en permettant que soient identifiés pour les élèves, les personnes relais qui peuvent les accueillir : membres du CESC, personnel de soin, adjoint en pastorale...

Ces relais doivent être formés à l'accueil et l'écoute des situations de maltraitance pour les élèves :

- ▲ **Comme tout fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, constate un crime ou un délit**, les personnels de l'Éducation nationale ont l'obligation de porter secours et de signaler la situation au procureur de la République.
- ▲ **Les membres du CESC constituent des personnes ressources qui peuvent aider dans cette démarche**

Le recours à des partenaires extérieurs ne peut se substituer à l'organisation des actions en interne. Une continuité éducative est à garantir afin de permettre que le lieu de scolarisation soit propice à la relation.

Le règlement intérieur doit être l'occasion d'apprendre aux élèves à protéger leur intimité : charte internet, tenue vestimentaire, gestes déplacés ... il ne peut s'appliquer que dans la mesure où les adultes eux-mêmes se donnent les mêmes règles de respect.



## SUSPICION DE MALTRAITANCE À CARACTÈRE SEXUEL

Les établissements scolaires sont des lieux privilégiés par les élèves - enfants comme adolescents - pour évoquer des faits ou des attitudes laissant supposer l'existence d'une maltraitance. Pour un éducateur, être confronté à une révélation, suscite toujours beaucoup d'émotions et provoque des inquiétudes sur la conduite à tenir.

Dans chaque département, des procédures ont été établies par le Conseil départemental en lien avec les autorités académiques et l'Enseignement catholique. Il faut les appliquer afin d'assurer la meilleure protection possible. Ne pas hésiter à prendre appui sur la cellule de recueil des informations préoccupantes de son département pour se faire préciser les démarches à suivre.

L'équipe de psychologues de l'ANPEC qui avait déjà rédigé un ouvrage sur la gestion des crises psycho-traumatiques, vient de publier un nouvel ouvrage portant sur les situations de violence, notamment la maltraitance et le harcèlement.

Voici une fiche extraite de ce livre « *Intervenir en situation de violence, du choc à la réponse adaptée* », édité par Chronique sociale en 2015, afin d'aider les adultes à choisir le bon positionnement et à n'oublier aucun des plans sur lesquels il faut agir et rester vigilant.

## SUSPICION DE MALTRAITANCE À CARACTÈRE SEXUEL

DÉVOILEMENT PAR UN ÉLÈVE  
FICHE DE PROCÉDURE

## NIVEAU

Actions à réaliser par la direction de l'établissement traiter de façon officielle en se référant au BO spécial n°30 (4 sept. 1997) et à la convention départementale entre le Conseil général et l'Éducation nationale

## POINT DE VIGILANCE

- ▲ Ne pas vérifier la véracité des dires de l'élève mais rédiger un signalement ou une note d'information préoccupante, selon les procédures officielles en vigueur dans votre département

- ▲ Ne pas rester seul

## SÉCURITÉ

- ▲ Ne pas laisser l'élève seul
- ▲ Prendre éventuellement les mesures conservatoires (protection de la victime présumée) en lien avec les autorités judiciaires
- ▲ Alerter si nécessaire le médecin scolaire ou la structure médicale mandatée pour les élèves témoins ou associés au dévoilement,

## SUSPICION DE MALTRAITANCE À CARACTÈRE SEXUEL

reconnaître l'aide qu'ils ont apportée, rappeler la nécessaire confidentialité et les informer des contraintes de l'enquête

de conclusions gardé par le chef d'établissement

## COMMUNICATION

- ▲ Les parents de la victime présumée ne sont à prévenir que si on est sûr que l'agresseur suspecté n'appartient pas au cercle familial
- ▲ Veiller à la confidentialité des informations recueillies et rappeler le devoir de réserve aux personnes informées. Aucune communication officielle sans l'autorisation des autorités judiciaires

## SOINS MÉDICAUX ET PSYCHOLOGIQUES

- ▲ À assurer par les services spécialisés pour l'élève victime présumée de maltraitance. Pour les élèves témoins ou associés au dévoilement, prévoir la possibilité d'un soutien et d'une écoute

## ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

- ▲ Aucune action spécifique dans l'immédiat auprès des groupes d'élèves
- ▲ À moyen terme, revoir les actions de prévention en lien avec les associations et professionnels compétents

## LÉGAL

- ▲ Demander conseil à la police, à la gendarmerie ou à la cellule du Conseil général chargée du recueil et du traitement de ces situations
- ▲ En cas de danger immédiat, rédiger et faxer dans les heures qui suivent un signalement au procureur
- ▲ Dans les autres cas, rédiger une note d'information préoccupante et la faire parvenir dans les meilleurs délais au service de protection de l'enfance (Conseil général)
- ▲ Garder en tête la présomption d'innocence
- ▲ Ne procéder en aucun cas à des investigations ou enquête qui relèvent de l'autorité judiciaire

## ADMINISTRATIF

- ▲ Alerter les autorités académiques et institutionnelles
- ▲ Organiser si nécessaire la réunion (urgence immédiate) prévue au BO avec les personnels concernés et rédiger un relevé



## AIDE À LA LECTURE DES DOCUMENTS QUI ARRIVENT DANS UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE : MINISTÈRE, ASSOCIATIONS, INPES...

C'est bien sûr toujours sous la responsabilité du chef d'établissement que des documents extérieurs à celui-ci, peuvent être diffusés au sein de l'établissement. Une telle diffusion relève de la vie scolaire, et donc de la liberté de l'établissement. Il convient de porter un regard critique, même si le document provient d'une source officielle, notamment en cherchant quelle vision de l'homme est privilégiée dans ces documents.

### 1. QUELQUES QUESTIONS À SE POSER AVANT LA DIFFUSION DES DOCUMENTS :

▲ Qui envoie le document ?

▲ Quelle est la nature du document ?

Il s'agit de distinguer dans un premier temps le type de document. Provient-il d'une association, d'une entreprise (laboratoire...)? Est-ce une publicité déguisée? Est-il en adéquation avec le projet d'établissement? De quel regard éducatif est-il porteur?

▲ Quels contenus précis sont proposés?

Le type de texte, le niveau de langage, les illustrations sont-elles explicites sans pour autant choquer? Le texte renvoie-t-il à un site internet? Quelques informations pour mieux comprendre les éventuels diffuseurs d'informations:

▲ L'INPES, Institut national de prévention et d'éducation à la santé, est un établissement public administratif créé par la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du

système de santé. L'Institut est un acteur de santé publique plus particulièrement chargé de mettre en œuvre les politiques de prévention et d'éducation pour la santé dans le cadre plus général des orientations de la politique de santé publique fixées par le gouvernement. [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

▲ Les centres de planification et d'éducation familiale dépendent du ministère de la Santé. Ils délivrent, entre autres, une contraception d'urgence. Pas de valeur spécifique affichée.

▲ Le planning familial est une association militante qui défend le droit à l'avortement et à la contraception

### 2. APRÈS L'ÉTUDE DU DOCUMENT PLUSIEURS OPTIONS :

▲ Le document est diffusé dans l'établissement, simplement distribué aux élèves

▲ Le document est diffusé dans l'établissement avec une démarche explicative

▲ Le document s'intègre dans une démarche pédagogique au sein d'une séquence pédagogique, ou dans un temps éducatif précis

▲ Le document est utilisé en classe ou dans des temps éducatifs mais sans être diffusé auprès des élèves

▲ Le document n'est pas diffusé

## QUELLES QUESTIONS SE POSER POUR PROPOSER UNE ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'ÉDUCATION RELATIONNELLE ?

### POUR QUOI ?

L'intention de l'enseignant est toujours à interroger lors du choix d'une médiation. Offrir un récit, un livre sans s'être posé cette question, c'est renoncer à ce que celui-ci soit source d'éducation, de pensée, de débat.

Quelle est l'origine du choix ?

Quel est le but poursuivi ?

Quels seront les effets recherchés ?

- ▲ Susciter le débat ?
- ▲ Interroger des représentations ?
- ▲ Proposer des exemples ?
- ▲ Permettre le travail d'un concept ?

### POUR QUI ?

L'âge des élèves, mais aussi la façon dont ils seront accompagnés sont des éléments cruciaux pour permettre la découverte et le questionnement autour de livres ou de films qui peuvent paraître anodins à un adulte mais peuvent produire un écho sensible en raison de l'âge de l'enfant, son histoire, sa compréhension de la situation proposée.

Quels sont les élèves concernés ?

Dans quel cadre ?

- ▲ La classe ?
- ▲ Un petit groupe de réflexion ?
- ▲ En autonomie ?

### DE QUOI ?

L'œuvre littéraire ou artistique présente toujours une part d'implicite, d'interprétation, c'est ce qui fait sa force et permet un travail d'ouverture vers l'identité et l'altérité. Quelles sont les idées que propose l'œuvre, quelles sont les interprétations possibles, ce qui est proposé peut-il rejoindre des fragilités de certains élèves? Autant de questions, de précautions qui peuvent se poser afin de permettre d'être suffisamment proche des préoccupations des enfants et suffisamment éloigné pour pouvoir leur proposer un déplacement.

▲ De quoi ça parle ?

▲ Quels sont les concepts portés par l'œuvre ?

▲ La vision des enfants sera-t-elle la même que celle d'un adulte ?

▲ Les faits évoqués sont-ils recevables pour la classe? N'y a-t-il pas risque d'interférence avec une situation douloureuse ?

▲ Les idées évoquées ouvrent-elles sur une vision du monde qui est celle du projet porté? Si non sera-t-il possible d'en débattre sereinement ?



## QUELLES QUESTIONS SE POSER POUR PROPOSER UNE ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'ÉDUCATION RELATIONNELLE ?

### POURQUOI ?

Le choix d'une œuvre n'est jamais anodin, il est nécessaire de s'interroger sur l'argumentaire qui a justifié ce choix.

▲ **En quoi ce choix rejoint-il au mieux celui des objectifs fixés ?**

▲ **Quelles sont les préoccupations qui fondent ce choix ? Esthétiques ? Textuelles ? Conceptuelles ?**

▲ **Quelle est la problématique que soulève cet ouvrage ou ce film ?**

### QUI ?

La connaissance de l'auteur, de ses intentions est un moyen de permettre l'appropriation du livre. Dans un univers souvent complexe, avoir le souci de comprendre ce qui est transmis peut éviter de se trouver confronté à une problématique imprévue. La littérature de jeunesse, par exemple, présente une richesse qui offre la confrontation aux grands problèmes humains : la violence, les émotions, l'amour, l'ambivalence... Comprendre ce qui est en jeu c'est pouvoir cheminer en offrant un cadre de réflexion lucide aux élèves.

- ▲ Quelle est l'intention de l'auteur ?
- ▲ Est-elle la même que la mienne ?
- ▲ Que dit l'auteur de cette production ?
- ▲ Quel est son engagement ?

### QUELLES VIGILANCES ?

▲ **Les outils proposés sont-ils en accord avec le projet éducatif de l'établissement ?**

▲ **Laissent-ils une place à la dignité de la personne, au respect et à l'émergence de l'identité ?**

▲ **La pédagogie proposée est-elle inductive ?** Permet-elle aux jeunes élèves de s'emparer des propositions pour construire une pensée ?

▲ **Permet-elle de débattre en distinguant opinion et fait ?**

▲ **Les livres ou les supports proposés sont-ils adaptés pour la diversité que constitue une classe ?**

▲ **Permettent-ils une réflexion libre et critique ?**

▲ **Sont-ils source d'apprentissage du respect de l'autre dans la différence ou bien tendent-ils à gommer la différence ?**

## QUELLES QUESTIONS SE POSER POUR PROPOSER UNE ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'ÉDUCATION RELATIONNELLE ?

▲ **Sont-ils adaptés à l'âge des élèves ou bien sont-ils le reflet de préoccupations d'adultes ?**

▲ **Pour les enfants lecteurs ou auditeurs auront-ils pour effet de susciter une réflexion adaptée** ou peuvent-ils générer une insécurité, voire un trouble au moment où se constitue l'identité ?

▲ **Les parents comprendront-ils le projet engagé ou celui-ci peut-il susciter des incompréhensions ?**

▲ **Le livre ou le film est-il un travail de déconstruction ou de réflexion ?**

▲ **Bouscule-t-il des stéréotypes, des idées reçues ou bien permet-il d'en prendre conscience** afin de permettre une ouverture des chemins de vie dans le partage et le respect des personnes et des droits ?

L'éducation va s'efforcer d'ouvrir le champ des possibles et, dans le respect de chacun, « d'offrir des chemins proportionnés pour grandir en humanité, par des relations mieux ajustées ».

« C'est aux enseignants et éducateurs de nos établissements qu'incombe, sous l'autorité du chef d'établissement, la responsabilité de ce qui est transmis aux enfants. Une responsabilité que, dans

le cadre du projet de l'établissement, ils sont appelés à exercer en conscience, forts de leur expérience, de leurs compétences et de leur déontologie. » (Pascal Balmand)



## 1. QUESTIONS PAR RAPPORT À L'ENSEIGNEMENT

▲ En tant qu'enseignant de SVT dans un établissement catholique d'enseignement, comment j'articule dans mon enseignement la double référence :

▲ Celle des textes officiels du ministère de l'Éducation

▲ Celle de l'Église catholique et de son enseignement social

- ▲ Quelles questions cela me pose-t-il ?
- ▲ Comment j'y réponds ?
- ▲ Avec qui je les partage ?
- ▲ Comment j'approfondis ces aspects ?
- ▲ Comment je compte travailler le texte promulgué le 16 avril 2010 par la Commission permanente de l'Enseignement catholique ?

▲ Comment s'assurer que la partie de cette dimension «Éducation affective, relationnelle et sexuelle» prise en charge par mon enseignement s'articule bien avec ce qui est fait par ailleurs dans l'établissement ?

- ▲ Quel lien y a-t-il avec le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté ?
- ▲ Y participez-vous ?

▲ Comment cet enseignement s'inscrit-il dans une perspective plus large liée au développement de la personne, de son

autonomie et de sa vie sociale ?

## 2. QUESTIONS PAR RAPPORT AUX SUPPORTS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS

Les manuels sont choisis par l'équipe enseignante sous la responsabilité du chef d'établissement.

### QUI ?

- ▲ D'où vient-il ? Manuel ? Document du ministère de l'Éducation ? de la Santé ? D'un laboratoire pharmaceutique ? ...
- ▲ Qui l'a écrit ? Qualité de l'auteur ? Légitimité à écrire ou à valider l'ouvrage ? Individu, collectif, organisme ?

### POUR QUI ?

- ▲ Niveau de diffusion ? Document grand public ou population ciblée ?
- ▲ Mode de diffusion ?
- ▲ Est-ce un document rédigé pour :
  - ▲ des adultes ?
  - ▲ des jeunes ? des enfants ?
  - ▲ des adultes en responsabilité de jeunes ou d'enfants ?

### QUOI ?

- ▲ Quelle dimension est traitée dans ce document ou manuel ?
  - ▲ Biologique ? (physique et physiologique).

- ▲ Intelligence ? (maîtrise, discernement, projet de vie...).
- ▲ Affectivité (sentiments).
- ▲ Pulsionnelle ? (désirs).
- ▲ Relationnelle ? (place de l'autre).
- ▲ Sociale et culturelle ? (normes et modèles).
- ▲ Éthique ? (valeurs personnelles et collectives).
- ▲ Spirituelle ? (référence religieuse).
- ▲ Juridique ? (lois, décrets, circulaires...).
- ▲ Quelles sont les zones laissées dans l'ombre ?
- ▲ Quel est le contenu de ce qui est dit sur les dimensions traitées ? Est-il pertinent avec le projet éducatif de l'établissement ?

### POUR QUOI ?

- ▲ Les objectifs visés :
  - ▲ Ils sont annoncés.
  - ▲ Ils ne sont pas annoncés, mais on peut les percevoir.
  - ▲ Ils ne sont pas annoncés, et on ne peut pas les percevoir.
- ▲ Ils sont centrés sur :
  - ▲ les connaissances ?
  - ▲ la capacité de discernement ?
  - ▲ un travail sur les attitudes ?

### POURQUOI ?

- ▲ Les finalités poursuivies sont-elles explicites ? visibles ? floues ?
- ▲ L'éthique de référence correspond-elle à celle de l'établissement ?

### COMMENT ?

- ▲ Ce document ou cet ouvrage apporte-t-il essentiellement :
  - ▲ des données ?
  - ▲ des messages injonctifs ?
  - ▲ des mises en activité ?
- ▲ S'il y a des activités prévues, sont-elles individuelles, par groupes ou collectives ?
- ▲ Quelle est l'adéquation entre les images et le texte ? Y a-t-il concordance ou divergence ?



## LIVRES

▲ Sylviane Agacinski, *Corps en Miettes*, Flammarion, 2009

Une réflexion sur la dignité de la personne dans une évolution sociétale qui fragmente et peut générer la marchandisation du corps.

▲ Jacques Arènes, *La problématique du genre*, Documents Episcopat, n°12, 2006

Des clés de discernement pour mieux comprendre les enjeux.

▲ Nicole Athea, Olivier Couder, *Parler de sexualité aux ados - Une éducation à la vie affective et sexuelle*, Eyrolles, 2006

Un guide conçu pour les parents et les intervenants scolaires.

▲ Françoise Dolto, Catherine Dolto, Colette Percheminier, *Paroles pour adolescents - ou le complexe du homard*, Gallimard Jeunesse, 2007

Ce livre veut fêter la force de vie des adolescents, leur capacité à inventer l'avenir.

▲ Catherine Dolto (dir.), *Dico ado - Les mots de la vie*, Gallimard, 2001

Tout ce qui turlupine, enthousiasme, déprime, secoue, râpe, dérape et... se répare est ici mis en mots à portée d'ados.

▲ Jean-Paul Gaillard, *Enfants et adolescents en mutation*, ESF Editeurs, 2013

Un regard sur le monde dans lequel évoluent les jeunes et leur famille aujourd'hui.

▲ Jean-Claude Guillebaud, *La vie vivante, contre les nouveaux pudibonds*, Les Arènes, 2011

Une réflexion sur l'évolution de la société et son rapport à la science, au corps et au progrès.

▲ Xavier Lacroix, *Le corps retrouvé Donner la vie, c'est la recevoir*, Bayard, 2012

Une réflexion sur la place donnée au corps dans la société et la culture contemporaine. Il offre une voie de réconciliation entre la chair et le Verbe, le corps, le sujet et la Parole.

▲ David Le Breton (dir.), *Cultures adolescentes - Entre turbulence et construction de soi*, Autrement, 2008

L'adolescence est une période culturellement et socialement spécifique qui précède l'entrée dans la vie et se traduit par un va-et-vient entre turbulence et construction de soi.

▲ Véronique Margron, *Fragiles existences, Orienter sa vie*, Bayard, 2011

La question du sens dans une vie confrontée à la souffrance et au doute,

des voies d'espérance.

▲ Denis Sonet, Brunor (ill.), *L'amour, la vie... parlons-en !* Droguet & Ardant/Edifa, 2005

Denis Sonet est prêtre conseiller conjugal et formateur au Cler. Homme de dialogue et d'humour, il a rencontré des milliers de jeunes qu'il a accompagné avec humanité sur ces questions sensibles.

▲ Denise et Pierre Stagnara, *L'éducation affective et sexuelle en milieu scolaire*, Dunod, 1995

Les fondateurs de Sésame, reviennent sur les questions que les jeunes se posent sur l'amour, la sexualité, la fidélité, les relations en famille.

## DOCUMENTS D'ÉGLISE

▲ Benoît XVI, *Deus caritas est (Dieu est amour)*, 25 décembre 2005

*Gaudium et Spes*, Constitution Pastorale du Concile Vatican II, 7 décembre 1965

▲ *Vérité et signification de la sexualité humaine*, Conseil pontifical pour la famille, 8 décembre 1995

## DOCUMENT MINISTERIEL

▲ Ministère de l'Éducation nationale, *L'éducation à la sexualité au collège et au lycée*, CNDP, coll. «Repères», 2004

## LOIS ET CIRCULAIRES

▲ Loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001, relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception. JO du 7 juillet 2001

▲ Code de l'éducation, article L. 312-16 modifié par la loi du 9 août 2004 - article 48 «Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison de trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. [...]» JO n° 185 du 11 août 2004

▲ Circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003, relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées. BO n° 9 du 27 février 2003

## REVUES

▲ Initiales *Aime et fais ce que tu veux* N°220- Septembre 2010

▲ *Filles et garçons c'est pareil?* N°231-Septembre 2013



## SITES

- ▲ CLER <http://www.cler.net/>
  
- ▲ COMITYS <http://www.comitys.com/>  
Maëlle Challan Belval organise des formations et des parcours pour l'EARS, son site propose des ressources régulièrement mises à jour.
  
- ▲ Sésame <http://www.sesame-educ.org/index.php?page=nos-interventions>
  
- ▲ Vie sa vie <http://www.viesavie.com/>  
Site ressource pour trouver différentes réponses situées (médecin, homme ou femme d'Eglise..)
  
- ▲ Médiaclap <http://www.editions-medioclap.fr/CT-372-pour-les-12-14-ans-mes-questions-parlons-en.aspx>  
Des questions, des repères pour les animateurs
  
- ▲ Fil santé jeunes <http://www.filsante-jeunes.com/amour-et-sexualite>  
Site et numéro d'appel pour les jeunes.





DOCUMENT ÉDITÉ PAR LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
277 RUE SAINT-JACQUES, 75240 PARIS CEDEX 05 TEL. 01 53 73 73 50  
[WWW.ENSEIGNEMENT-CATHOLIQUE.FR](http://WWW.ENSEIGNEMENT-CATHOLIQUE.FR)

